

Comment le 18e s'est mobilisé pour l'Asie

Page 5

ISSN 1259-9034

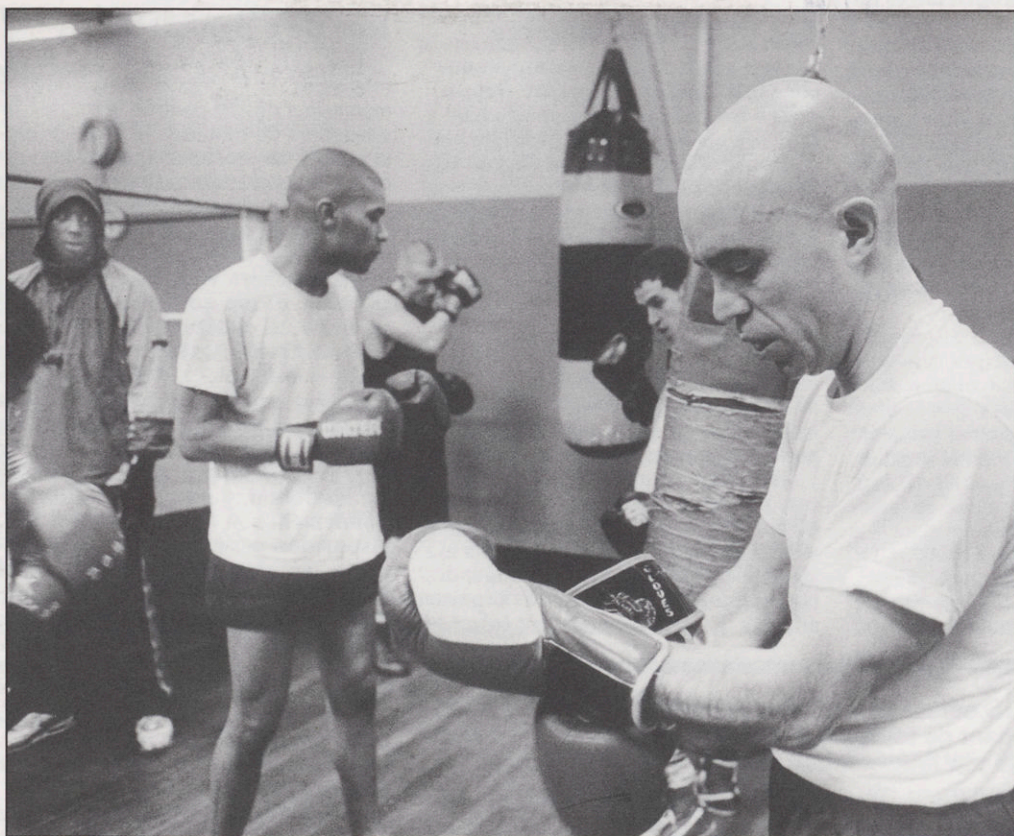


JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 114 - FÉVRIER 2005 - 2,20 EUROS

PLU : 468 immeubles à protéger

Le projet du nouveau plan local d'urbanisme (PLU) prévoit la protection de bâtiments présentant un intérêt du point de vue architectural ou historique (Pages 11 à 13)

Un club de boxe à l'entraînement



Au gymnase Bertrand Dauvin (voir page 17)

Histoire : Gavarni, un dessinateur montmartrois

(Pages 18 et 19)

Du théâtre dans les ateliers d'artistes

(Page 20)

Débats orageux sur le PLU à la mairie

(Page 3)

Des lieux d'accueil pour les toxicomanes : une pétition

(Page 6)

Comment améliorer le fonctionnement du bus 60

(Page 8)

Une plaque à la mémoire d'Yvonne Le Tac

(Page 10)

Portrait : Bernard Masséra, un militant à la Goutte d'Or

(Page 14)

Môm'artre : l'atelier créatif des enfants

(Page 16)

Le "parquet de bal" s'installe à La Chapelle

(Page 21)

Le bulletin d'abonnement est en page 21.

À partir du 1er mars, l'abonnement au 18e du mois passera à 22 €. Voici pourquoi.

La Poste modifie profondément les tarifs et les conditions d'envoi de la presse. Elle propose aux journaux de conclure un contrat comportant diverses options. En ce qui concerne les délais d'acheminement, trois options sont proposées : J + 1 (le journal arrive chez l'abonné en principe le lendemain du jour où il a été déposé), J + 4 et J + 7. Bien entendu, les prix ne sont pas les mêmes. L'option J + 1 (que nous choisissons, évidemment) nous coûtera nettement plus cher que les tarifs appliqués jusqu'à présent.

Par ailleurs, les journaux se voient proposer d'effectuer des opérations qui étaient auparavant effectuées par

les agents de la Poste, notamment le tri des envois *par tournée de facteur* ! Divers tarifs sont, là aussi, proposés : plus un journal effectuera une préparation poussée et mécanisée, moins il paiera cher. Mais un petit journal comme le nôtre n'est pas en état d'effectuer une préparation des envois ultra-mécanisée...

Le contrat que nous allons signer avec la Poste entraînera une hausse du coût d'envoi d'environ 1,9 € sur l'envoi des onze numéros d'un abonnement. Nous sommes obligés de la répercuter dans le prix de l'abonnement, qui s'élèvera donc, à partir du 1er mars, à 22 € (au lieu de 20).

L'abonnement au 18e du mois n'a pour ainsi dire pas augmenté depuis dix ans. Il était de 130 francs (soit 19,82 € actuels) lors de la création du journal en novembre 1994. Il est passé à 20 € lors de l'introduction de l'euro en janvier 2002. Nos lecteurs comprendront notre décision d'aujourd'hui. Nous espérons que la Poste tiendra ses engagements et que désormais il n'y aura plus de retards dans la distribution des abonnements.

Il vous reste jusqu'à la fin de février pour vous abonner à 20 euros. Profitez-en !

(NB : Pour les adhérents, le montant de la cotisation ne change pas.) ■

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

À propos de Château-Rouge

Le dossier sur la rénovation du secteur Château-Rouge paru dans notre dernier numéro a suscité des réactions parmi nos lecteurs.

«Laissez-moi vous féliciter pour cette excellente récapitulation de la situation de Château-Rouge, écrit Colette Friedlander qui habite rue des Poissonniers. Je partage tout à fait l'appréciation de l'association Paris Goutte d'Or à ce sujet, notamment en ce qui concerne les "rez-de-chaussée du design". La municipalité subit de fortes pressions de la part d'associations comme Droit au calme, qui s'efforcent de monopoliser la parole dans les conseils de quar-

tier et mènent une action tapageuse visant à utiliser, pour diminuer l'affluence dans les rues, n'importe quel moyen, dont justement l'implantation dans les rez-de-chaussée d'entreprises dont on espère qu'elles attireront très peu de clients. Il vaudrait mieux aider les commerces locaux à se diversifier.»

Embourgeoisement ?

Une autre lectrice, Marie Tremblay, défend un point de vue différent. «Vous écrivez que certains propriétaires ou locataires souhaiteraient voir le quartier "s'embourgeoiser", nous dit-elle. C'est un mot qui ne convient pas du tout. Un quartier comme Château-Rouge, compte tenu de ce qui s'y passe, il faudrait des siècles pour qu'il s'embourgeoise. Disons que ce sont des gens qui voudraient simplement vivre dans un quartier à peu près normal, où tout le monde aimerait vivre. C'est vrai qu'actuellement, dans ce quartier, on n'a pas tellement envie de s'y installer.»

En réponse à cette lectrice, disons qu'à l'évidence il y a de nombreuses nuisances (bruit, encombrements, circulation anarchique, saleté) auxquelles il faut trouver des remèdes. Mais beaucoup d'habitants du quartier (et c'est aussi notre point de vue) souhaitent que cela se fasse sans changer le caractère populaire du quartier, sans obliger ses habitants actuels à partir dans quelque lointaine banlieue. Or ce risque "d'embourgeoisement" existe, il suffit de voir la flambée des prix de l'immobilier dans le secteur (voir notre

dernier numéro) pour comprendre qu'il y a des gens qui tablent là-dessus.

Ce n'est pas vrai qu'un tel "embourgeoisement" demanderait "des siècles". Cela ne se joue pas à échéance de quatre ou cinq ans. Mais on a vu la composition sociale de beaucoup de quartiers parisiens (par exemple les environs de la Bastille, ou... Montmartre) se transformer du tout au tout en vingt, trente ou quarante ans. C'est contre une évolution de ce type que certaines associations du quartier lancent l'alerte.

Les prix du commerce

Un autre lecteur, rencontré au marché Château-Rouge (marché Dejean), nous a indiqué qu'il vient maintenant y faire ses courses, bien qu'il habite place des Abbesses. «Tout est devenu tellement cher aux Abbesses, nous dit-il, sans compter que les commerces d'alimentation y sont de plus en plus rares. Heureusement qu'il existe encore des quartiers commerçants comme celui de Château-Rouge, je ne souhaite pas qu'il évolue comme le mien.»

Rencontré sur le même marché, un autre lecteur, en situation de chômage de longue durée, nous dit s'inquiéter des bruits selon lesquels on voudrait faire partir du quartier les commerçants qui y sont installés. «Va-t-on les remplacer par des commerces chers ?», demande-t-il. Rappelons ce que nous avons déjà indiqué : la municipalité n'a absolument pas le pouvoir d'obliger des commerçants à fermer ou à partir ailleurs. Elle peut seulement (c'est le

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Édith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Gertrudis Cavallès, Virginie Chardin, Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Hélène Claudel, Isabelle Comps, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Sophie Djouder, Sophie Dolce, Marc Endeweld, Anne Farago, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Michael Hugues, Stéphane Journoux, Lydie Lansard, Bertrando Lofori, Maeghan Major, Pascale Marcaggi, Noël Monier, Flora Morisson, Thérèse Nanus, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Elise Rathat, Sabadel, Michèle Stein, Claude Thomas. • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. • **Secrétariat de rédaction** : Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.



Quand les policiers sont sympa

C'est un SDF vivant dans les rues de la Goutte d'Or, bien connu des habitants, appelons-le T., qui nous a raconté cette histoire. Fin décembre, dans les jours de grand froid, voilà qu'un soir les policiers le ramassent, l'emmènent au commissariat.

Interrogatoire : «Qu'est-ce que vous pensez de la police ?»

Réponse de T. : «Je ne pense rien, j'ai froid, j'ai faim, je suis fatigué.» Et voilà que les policiers sortent d'un coin tout un tas de bonnes choses, du café bien chaud, de quoi manger, des friandises, des cigarettes, et surtout deux vestes chaudes, au cas où... Et T. comprend qu'ils ne l'ont ramassé que pour lui faire ce cadeau, à lui comme peut-être à quelques autres.

Il y a de jolies surprises autour de la fin de l'année.

Nadia Djabali

projet de "marché exotique") créer ailleurs un centre commercial assez attractif pour que les très nombreux clients qui viennent de toute la région parisienne soient un peu moins nombreux à Château-Rouge

Rue de Clignancourt

Une autre lectrice, Isabelle Chavy, réagissant sur ce dossier, nous a envoyé un courrier où elle parle de la rue de Clignancourt, du moins de la partie de cette rue qui est proche de Barbès. En voici quelques extraits : «Il y a vingt ans, c'était une rue commerçante et populaire dans le bon sens du terme. J'ai le souvenir, enfant, d'une crèmerie, d'une boucherie chevaline, d'une parfumerie, d'une quincaillerie, d'une mercerie, de coiffeurs, du fleuriste au métro Château-Rouge, etc... Tous ces petits commerces ont fermé les uns après les autres, remplacés par des bazars qui périllicitaient au bout de quelques années et qui étaient à leur tour remplacés par d'autres bazars etc. Pollution, quartier bruyant, stationnement sauvage, saleté des rues, disparition des commerces de proximité... tout s'est dégradé. Mes parents habitent rue Christiani : c'est chaque jour un flot ininterrompu de voitures, ça klaxonne, ça embouteille ; les automobiles sont garées dans la voie de bus, sans que la police verbalise (...).»

Cette lectrice fait la comparaison avec l'endroit où elle habite actuellement, près de Jules-Joffrin, où elle se sent beaucoup mieux.

Précisons d'abord que la rue de Clignancourt ne fait pas partie du périmètre du "secteur Château-Rouge". Certaines évolutions que dénonce Isabelle Chavy sont réelles, par exemple la disparition de nombreux petits commerces – mais on peut penser qu'elle est due à la pression des grandes surfaces bien avant celle des "bazars". C'est vrai aussi que la rue Christiani souffre de la circulation automobile excessive et de l'incivilité des automobilistes, mais n'est-ce pas aussi le cas de la rue Ordener du côté de Jules-Joffrin ? ■

PETITES ANNONCES

■ **L'association Yoga et Cetera** ouvre un nouveau cours dans le 18e. Les professeurs sont diplômés de l'EFY de Paris, de l'école Van Lysebeth, et affiliés à la Fidhy. Renseignements : 06 87 56 03 10 ou 01 42 05 43 33 ou memetayer@free.fr

■ **L'Entraide Scolaire Amicale** (1 enfant, 1 bénévole, 1h/semaine) cherche bénévoles dans le 18e pour du soutien scolaire (CP à terminale). Contactez Alexandra : 01 53 11 09 16 ou Palmyre : 01 42 23 06 91.

■ **Enseignant retraité** ferait travailler en français, mathématiques, anglais enfant âge école primaire ou classes de 6e ou 5e. Tél. 01 42 62 18 63.

■ **Ancien Sans domicile fixe** (agé de 60 ans) vivant actuellement à l'hôtel, recherche chambre à louer. Loyer de 300 à 350 € maximum. S'adresser au journal qui transmettra.

TARIFS DES PETITES ANNONCES

• **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes.** Paiement à la commande. • Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. • Les commandes doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution

Débat agité à la mairie sur le plan local d'urbanisme

Conseil d'arrondissement houleux pour l'examen du projet de PLU (plan local d'urbanisme). Les élus Verts se sont comportés comme des opposants à la municipalité (dont ils font pourtant partie), en multipliant les critiques, puis en partant en claquant la porte.

Si besoin était de se convaincre que tout est politique, même les arbres et les façades, il suffisait d'assister à la séance (publique) du conseil d'arrondissement le 7 janvier dernier. On a vu les élus Verts, pourtant membres de la majorité, attaquer le projet de la municipalité bien plus durement que ne le faisait l'opposition de droite, puis quitter la séance en plein milieu de la discussion, suivis aussitôt par la droite, avant de menacer le maire Daniel Vaillant d'une action en justice.

Le PLU fixe des règles pour vingt ans

L'ordre du jour ne pouvait laisser indifférent, voire ne pas soulever quelque passion. Car ce plan local d'urbanisme (PLU), qui à la fin de cette année devrait remplacer les plans d'occupation des sols (POS), est un règlement dessinant l'avenir de Paris pour probablement vingt ans ou plus, de façon extrêmement stricte, dans le détail.

Le PLU par exemple décidera qu'à tel endroit il y a un terrain réservé pour des équipements collectifs, qu'à tel autre la hauteur des bâtiments ne pourra en aucun cas être modifiée, qu'à tel lieu de la voie publique ou dans tel jardin privé il sera interdit d'abattre le moindre arbre, sauf pour raison de sécurité et à condition de le remplacer...

Le futur PLU de Paris crée aussi un nouveau dispositif de protection des bâtiments qui présentent "un intérêt historique ou architectural particulier". Les quelque 4 650 bâtiments prévus dans ce dispositif protecteur (dont 468 dans le 18e) s'ajouteraient aux "monuments historiques" et aux bâtiments "inscrits à l'inventaire" par l'administration du patrimoine national. (Voir pages 11 à 13.)

Une valise pleine de papiers

Voilà trois années que la concertation en vue du PLU est engagée, quartier par quartier. Dans notre arrondissement, tous les conseils de quartier (sauf celui de Montmartre) en ont débattu au cours de réunions ouvertes au public, souvent après des "promenades exploratoires" menées à travers les rues par les conseillers de quartier, qui ont multiplié les suggestions.

Les services de la Ville ont ensuite travaillé d'arrache-pied, et c'était



maintenant au tour des conseils d'arrondissement de se saisir de l'avant-projet, avant son passage devant le Conseil de Paris à l'Hôtel de Ville le 31 janvier.

C'est un document énorme. Les élus en ont reçu copie intégrale, dans une valise rouge bourrée de papiers.

Une fois discuté, amendé et approuvé par le Conseil de Paris, cet avant-projet sera soumis à l'enquête publique prévue par la loi : tous les habitants pourront venir le consulter dans leur mairie et formuler leurs observations. Cela se passera vers la fin du printemps. Puis ce sera l'élaboration finale, et le vote définitif avant la fin de l'année.

Le PLU remplacera alors le POS, le plan d'occupation des sols qui avait été adopté en 1977. Mais le PLU sera un règlement plus complet, couvrant davantage de domaines que le POS¹.

Moins de parkings, plus de logements sociaux

Au conseil d'arrondissement du 7 janvier, Michel Neyreneuf, adjoint au maire du 18e en charge de l'urbanisme, a exposé les principales avancées

1. Le plan d'occupation des sols général de Paris, qui n'avait guère changé depuis 1977, a été cependant complété par des POS particuliers dans certains quartiers. Il y avait notamment un POS de la Butte Montmartre, véritable "plan de sauvegarde" de ce site, adopté définitivement en 2000. Ce POS de Montmartre disparaîtra en même temps que le POS de Paris, ses dispositions devant être reprises pour l'essentiel dans le PLU.

du PLU au regard du POS : entre autres, obligation faite aux promoteurs privés, pour tout projet de plus de 200 m², de construire au moins 25 % de "logements sociaux" (ce qu'on appelait autrefois les HLM)...

Et aussi, diminution de la place concédée à la voiture, ce qui se traduit dans divers principes, par exemple à travers la règle suivante : en-dessous de 1 000 m² de planchers, il ne sera plus obligatoire de construire des places de parking au même nombre que les appartements.

Et : dans toute construction neuve, obligation dans les cours intérieures d'avoir des terrains en pleine terre où l'on pourra faire pousser des plantations et des arbres (et plus seulement des dalles comme auparavant), afin notamment de permettre aux eaux de pluie de pénétrer dans le sol et pas seulement de ruisseler à la surface.

Et encore : arrêter l'hémorragie des emplois – 200 000 emplois perdus dans la capitale en quinze ans –, particulièrement dans notre arrondissement qui actuellement est en deçà de la moyenne parisienne. Cela se traduira par des mesures techniques (notamment à travers le "coefficient d'occupation des sols") et dans des zones d'aménagement (exemples : Paris nord-est, quartier de la Porte des Poissonniers, ZAC Pajol...).

En résumé, le PLU vise, dit Michel Neyreneuf, à rétablir les équilibres poumons-pots d'échappement, boulot-dodo et, tant qu'à faire, est-ouest, de la capitale.

Malgré les réunions préalables

La municipalité de Daniel Vaillant dispose a priori au conseil d'arrondissement d'une confortable majorité : 34 élus de gauche (dont 15 PS, 10 Verts, 5 PC, 1 MDC, 1 PRG et 2 non inscrits) contre 8 élus de droite. On pouvait donc supposer que le maire avait mis sa soupe à chauffer avant le conseil, pour la boire juste chaude en rentrant. D'autant plus qu'il avait soigneusement préparé les choses dans trois réunions communes des élus de sa majorité. Or, à 22 h, il

était encore là – mais sans les élus des Verts et ceux de la droite, qui étaient partis en claquant la porte. Que s'est-il donc passé ?

Au nom des élus du PC, Bruno Fialho a insisté sur quatre objectifs : augmenter l'offre de logements publics de qualité accessibles aux catégories à revenus modestes, créer des emplois, améliorer le cadre de vie (espaces verts, circulation, transports publics, équipements collectifs), amplifier les relations avec les communes voisines. Pour les communistes, le projet de PLU paraît aller dans le bon sens, même s'il faut l'améliorer, notamment en prévoyant davantage de logement social.

"On nous caricature..."

Mais aussitôt après, François Florès, parlant pour les Verts, s'est livré à une démolition en règle, affirmant que le projet présenté "reconduit les erreurs du passé" : "densification croissante", paysage urbain "défiguré", gestion "uniquement comptable", "urbanisme dérogatoire", etc.

«On nous caricature, affirmait-il, en nous présentant comme des conservateurs, des partisans de la "boboïsation", en disant que nous sommes contre la création d'emplois et contre l'offre de logements.» Mais cela ne l'empêchait pas de critiquer très durement les projets d'espaces de bureaux et d'activités, la rénovation de quartiers vétustes telle qu'elle est menée et, au moins pour le 18e, la construction de nouveaux ensembles de logements sociaux, ainsi que «l'insuffisance d'espaces verts et l'absence d'une politique d'énergies renouvelables»...

Au nom de l'UMP, Xavier Chinnod, sur un ton nettement plus modéré, critiquait l'insuffisance de contacts avec les communes voisines (allant ici dans le même sens que le PC), jugeait les mesures concernant l'emploi trop dirigistes, pas assez incitatives, préconisant une politique de l'emploi dirigée principalement vers les classes moyennes et les cadres, et estimait que le choix de "l'anti-voitures" allait «un peu trop loin».

Épineuse rue des Roses

On a alors commencé à discuter des modifications proposées par les uns et les autres.

Mais presque aussitôt, ce fut l'incident. On examinait un vœu de Roxane Decorte (UMP) demandant qu'on ajoute l'immeuble du 27 rue des

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

Roses à la liste des bâtiments protégés. (Mme Decorte habite elle-même rue des Roses.)

Daniel Vaillant et Michel Neyreneuf s'y opposaient : «Ce type de classement, expliquaient-ils, aura une valeur juridique forte : il sera "opposable" à un propriétaire qui voudrait modifier son immeuble. Il faut donc que le classement soit appuyé sur une étude fortement argumentée. Une commission spéciale, comprenant des architectes et des historiens, a étudié chaque proposition. Or, pour cet immeuble, la proposition de Mme Decorte est arrivée trop tard pour pouvoir être examinée. Nous voterons donc contre, mais ce n'est pas une opposition définitive : nous demandons que cette proposition soit transmise pour examen à la commission.»

On a voté. Le vœu de Roxane Decorte a été repoussé.

Daniel Vaillant annonçait qu'il prendrait la même position pour les autres propositions de classements d'immeubles à venir en discussion. Or les Verts, pour leur part, avaient fait près d'une trentaine de propositions semblables concernant d'autres bâtiments. C'est alors, coup de théâtre, qu'ils quittaient la séance, parlant de "dénier de démocratie". Après quelques instants d'hésitation, les élus de droite prenaient la porte eux aussi.

Des petits papiers

Le vœu de Roxane Decorte à propos de la rue des Roses a-t-il fait figure de dépêche d'Ems, prétexte à une déclaration de guerre ? Certains de ceux qui sont restés en séance ne se sont pas gênés pour dire qu'à leurs yeux le "dénier de démocratie" est «du côté de ceux qui refusent de débattre quand ils voient que leurs propositions risquent d'être repoussées par un vote», et qu'ils avaient l'impression que le coup de théâtre était prémédité.

Les Verts, interrogés ensuite, le démentaient : «Non, nous n'avions pas prévu de quitter la séance. L'idée est née pendant le débat, nous nous sommes fait passer de l'un à l'autre des petits papiers...» Ils confirmaient néanmoins qu'ils avaient l'intention dès le début de faire un éclat en votant contre le projet.

La séance s'est poursuivie, désormais sans désaccords (et pour cause) et bien qu'il ne fût pas certain qu'il y ait encore le quorum, Daniel Vaillant refusant qu'on le vérifie.

L'avant-projet de PLU a bien sûr été globalement approuvé par tous les présents, intégrant d'ailleurs au passage quelques vœux qui avaient été présentés par les absents...

On notera une remarque de Michel Neyreneuf à propos de l'accusation de "densification" :



dans les opérations de résorption de l'habitat insalubre (à Château-Rouge par exemple, ou à "l'îlot Caillié"), on relogé des familles entassées dans des logements trop étroits, par exemple à cinq, six ou huit personnes dans deux pièces, en leur procurant des logements plus grands. Il y a ainsi un accroissement de la surface bâtie qui n'est pas forcément une "densification" en nombre d'habitants.

Des torchons qui brûlent

Voilà. Ce 7 janvier, le torchon a brûlé entre le PS et les Verts, ceux-ci ayant constitué une sorte de front commun surprenant avec l'UMP.

L'affaire ne devait pas rester en l'état : dans un communiqué diffusé trois jours plus tard, les Verts du 18e exigeaient la convocation d'un nouveau conseil d'arrondissement. Ils affirmaient dans ce communiqué que le maire s'était opposé à ce que les vœux concernant le classement d'un immeuble soient soumis au vote (affirmation inexacte).

Les Verts du 18e menaçaient : l'absence de quorum au moment des votes était, selon eux, susceptible «d'entacher d'illégalité le PLU sur l'ensemble du territoire parisien». Ils avaient fait savoir à Daniel Vaillant qu'ils étaient prêts à aller devant le tribunal. Le maire alors a joué la prudence : il a remis la discussion sur le PLU à nouveau à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement du 18e, le 24 janvier.

Ce 24 janvier, la discussion s'est déroulée sur un ton nettement moins agressif, malgré une polémique entre PS et PC d'un côté, Verts de l'autre, à propos de la façon dont doit s'appliquer la démocratie.

Sur les "immeubles protégés", la mairie a annoncé quelques concessions (voir page 12). Puis on a voté sur le projet de PLU dans son ensemble. Il a été approuvé à la majorité, les Verts s'abstenant et les élus de droite votant contre.

Tout le monde savait bien que la discussion reprendrait au Conseil de Paris qui devait examiner le texte à partir du 31 janvier. À noter cependant : dans une déclaration envoyée à la presse, Michel Contassot et Christophe Girard, adjoints au maire de Paris et tous deux Verts, ont annoncé qu'ils voteraient le PLU des deux mains. Le torchon brûle peut-être aussi parmi les élus Verts.

Pascale Marcaggi
et Noël Monier

Images de nos petits (et grands) hommes verts

Une expo de photos et peintures rend hommage aux agents des services de propreté du 18e.

Porter un autre regard sur celles et ceux qui travaillent tous les jours pour le bien-être de tous. Dans cette intention, la mairie du 18e a accueilli fin janvier l'exposition de photos et de peintures de Douglas Brodoff. Si vous l'avez ratée à la mairie, pas de panique : une séance de rattrapage est prévue du 1er au 28 février au café la Fourmi, à l'angle de la rue des Martyrs et du boulevard Rochechouart. Courez-y.

Arrivé en France il y a quelques années, cet Américain d'origine est attiré par les petits hommes verts qui arpentent inlassablement les rues de Paris. Aux États-Unis, où tout est robotisé, les agents de la propreté n'existent pas. Il les observe, puis commence à les peindre, à les photographier, et décide enfin de leur rendre hommage.



Centaines d'escaliers à balayer

Pourquoi dans le 18e ? Parce que c'est là précisément que Douglas les a rencontrés pour la première fois. Ici, ces travailleurs de l'ombre ont des défis particuliers à relever. Tout d'abord celui de la configuration géographique : une colline de 130 mètres et des centaines d'escaliers à balayer chaque jour. Sans compter que le 18e est l'un des arrondissements qui accueillent le plus de touristes chaque année. Donc le plus de déchets ! Sans parler des nombreux marchés qui apportent vie et convivialité à nos

Une des photos de Douglas Brodoff. (Dommage, nous ne pouvons pas la reproduire en couleurs...)

quartiers, comme ceux du Poteau, de Château-Rouge, du boulevard Ornano, de la rue Ordener, du métro Barbès ou de la Porte Montmartre, jusqu'aux non moins célèbres Puces de Clignancourt.

Douglas Brodoff a voulu mettre en lumière ces hommes. Et ces femmes. Car le 18e est également le premier arrondissement parisien à avoir accueilli du personnel féminin au sein de ce corps de métier.

Les Parisiens, pas franchement réputés pour leur propreté, jettent, et ils et elles nettoient, fondus dans notre sillon, afin de nous rendre l'existence un peu plus saine et agréable. Il leur arrive même de jouer officieusement le rôle de guide touristique, indiquant à qui le leur demande le chemin du Sacré-Cœur, la poste la plus proche, la prochaine station de métro...

Traitée avec beaucoup d'humour et de couleur (verte !), cette exposition célèbre leur travail et vise à encourager le respect d'une profession trop souvent négligée. Mais Douglas Brodoff ne s'arrête pas là. Il souhaite, par l'intermédiaire de son travail artistique, favoriser une prise de conscience civique, individuelle et collective, sur les enjeux d'un environnement propre.

Et pour conclure ce projet qui nous voudrait reconnaissants et responsables, le photographe suggère même de créer un jour férié en leur honneur, histoire de trouver une occasion de saluer ces little green men...

Sophie Dolce

Le 18e, c'est :

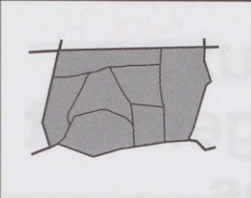
Le 18e, c'est une population de 184 586 habitants (chiffre du recensement 1999). Il s'agit du deuxième arrondissement le plus peuplé de Paris (après le 15e). Et c'est une surface de 541 853 m² de trottoirs et 1 018 974 m² de chaussées à nettoyer, soit près de 6 % de l'ensemble de Paris.

C'est un arrondissement comportant d'importants quartiers touristiques et commerciaux, entraînant des afflux de visiteurs. Entre autres, six millions de visiteurs par an à Montmartre, douze millions aux Puces de Clignancourt.

Le nombre de réceptacles publics de déchets a plus que doublé depuis 2001, pour passer à 1865.

Il y avait cinquante agents de sexe féminin en janvier 2002. Les petites femmes vertes sont aujourd'hui deux cents.

S.D.



Pour l'Asie, un sou est un sou

La solidarité en faveur des sinistrés du tsunami qui a frappé les côtes d'Asie s'est développée aussi dans notre arrondissement. Quelques exemples parmi beaucoup d'autres.

Alors que les États riches de la planète se sont livrés à une surenchère charitable pour venir en aide aux pays touchés par le raz-de-marée, des actions de moindre envergure ont été menées dans notre arrondissement. Des commerçants aux associations en passant par les communautés, chacun a voulu, selon ses moyens, apporter son aide. En voici quelques exemples.

Comme Yassine, Ali, Fodil et Lionel, quatre élèves du lycée technique Rabelais (paramédical et social), qui ont organisé une collecte d'argent dans leur établissement. «*En regardant une émission "spéciale tsunami", on s'est senti concernés, on s'est dit qu'une telle catastrophe pouvait nous arriver à nous aussi, et qu'il fallait faire quelque chose.*»

Dès le lendemain, ils impriment sur internet des reçus du Secours populaire, affichent des tracts et installent une urne au centre de documentation et d'information (CDI) du lycée. De son côté, l'administration a voulu privilégier leur initiative plutôt que l'opération du conseil régional, «un euro par élève». «*Le*

fait que l'idée vienne d'une classe un peu difficile nous a touchés», reconnaît Mme Mpouma Mahop, proviseur adjointe. La tirelire n'a pas encore été ouverte mais le message est passé. Une journée de vente de gâteaux devrait être organisée pour clore la collecte.

Plus jeunes encore.

Des enfants de 4 à 12 ans qui ont leurs habitudes à la garderie de l'association Charles Hermite ont récolté 80 € auprès des commerçants du quartier. Marie-Claude, une des responsables de l'association, raconte qu'un commerçant a demandé aux enfants ce que disaient les tracts scotchés sur leurs anoraks. Malik, un homme-sandwich de six ans, ne se démonte pas : «*Il y a eu une vague et des gens qui sont restés dans l'océan, c'est pour aider ceux qui sont encore vivants.*»



Dans le bas de la rue Labat, les Tamouls, nombreux à habiter cette partie de la rue, avaient tendu de grands oriflammes de deuil.

L'association Charles Hermite (46 boulevard Ney) recueille des vêtements, des draps, et de l'argent. Presque 400 € ont été réunis, ce qui n'est pas rien dans ce quartier populaire. Les dons partiront pour le Sri Lanka.

Commerçants et artistes

Le bar *Drôle d'endroit pour une rencontre*, rue Caulaincourt, versera quant à lui 10 % de la recette réalisée sur une semaine.

Les artistes ne sont pas non plus restés insensibles au drame asiatique. Ceux de la galerie W ont lancé une opération consistant à reverser la différence entre euro et dollar aux victimes de la catastrophe, soit 30 % des ventes de tableaux. Pour Eric Landau, directeur de la galerie, «*la symbolique d'une telle initiative est importante, venant de gens qui n'ont pas forcément de gros moyens.*»

De gros moyens ou d'une générosité record, on ne saura pas de quoi a fait preuve celui ou celle qui a envoyé un chèque de 10 000 euros au siège de la fédération de Paris du Secours populaire, passage Ramey.

Michaël Hugues

En marge des ONG : La communauté tamoule se mobilise

Très présente dans le quartier de la Chapelle, la communauté tamoule se mobilise pour aider les victimes oubliées du nord et du nord-est du Sri Lanka, régions principalement tamoules. L'accès des ONG à ces zones pose en effet problème, en raison du conflit qui oppose depuis plus de trente ans le gouvernement (qui s'appuie sur l'ethnie cinghalaise, majoritaire dans l'île) aux *Tigres tamouls* indépendantistes.

«*À la télé on ne voit que des images du sud, alors que le nord et le nord-est sont sinistrés aussi*», déclare Rathis, étudiant et membre de l'Organisation de réinsertion tamoule (ORT), sise au 26 rue du Département. Au Sri Lanka, cette association gère une centaine d'orphelinats et autant d'écoles. Elle s'occupe également de déminer le pays et de fournir des prothèses. «*Nous avons arrêté tous les programmes pour ne nous occuper que du tsunami*, poursuit Rathis. Les gens ont tout perdu,

certains n'avaient même plus les habits qu'ils portaient sur eux.»

Tout comme le temple hindouiste de Ganesha, rue Philippe-de-Girard, les étudiants de l'ORT organisent dans leur local une collecte d'argent, de vêtements et de médicaments. Ils se chargeront eux-mêmes de l'acheminement, sans discrimination entre Tamouls et Cinghalais. La salle de réception du rez-de-chaussée qui accueille d'ordinaire les mariages est encombrée par la marchandise. La majorité des donateurs sont tamouls, mais des Français du quartier font également la démarche.

D'autres initiatives, plus discrètes, témoignent de la solidarité : des petits mots glissés sous la porte des commerçants, par exemple, ou des propositions d'assistance. «*Le regard sur nous a changé, on ne passe plus inaperçus, les gens nous arrêtent dans la rue pour nous demander s'ils peuvent faire quelque chose.*»

M. H.

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement, conseils de quartier

- Conseil d'arrondissement jeudi 17 février à 18 h 30 à la mairie. (Le suivant aura lieu lundi 4 avril.)
- Conseil de quartier Porte Montmartre-Moskova-Porte de Clignancourt mardi 1er février, à l'école 129 rue Belliard (à l'ordre du jour : la propreté).
- Conseil des sports le 8 février à 18 h.

■ 5 février : Repas de quartier déguisé au Simplon

L'association *Simplon en fêtes* n'organisera pas cette année son traditionnel carnaval, en raison de difficultés de calendrier. Pour que la fête ne soit pas absente, *Simplon en fêtes* organise un repas de quartier *déguisé* (déguisement libre) samedi 5 février, de 19 h à 23 h 30 (fermeture des portes à 21 h 30), dans la salle du 142 rue de Clignancourt. Chacun est invité à apporter, outre sa bonne humeur, un plat. Les enfants doivent être accompagnés. Entrée 2 € adultes, 1 € enfants.

■ 7 février : Nouveaux locaux pour les apprentis du commerce

Le Centre interprofessionnel de formation des commerces de l'alimentation (CIFCA) inaugure, lundi 7 février à 16 h 30, ses nouveaux locaux, 14 rue des Fillettes, en présence de Bertrand Delanoë, Jean-Paul Huchon et Daniel Vaillant. Le CIFCA peut accueillir trois cents apprentis jeunes et adultes.

■ 11 février : Cercle des poètes

La soirée du *Cercle des poètes du 18e* se tiendra ce mois-ci le vendredi 11 février à 20 h, comme d'habitude au café *Les Chiffons*, 90 rue Marcadet.

■ 12 février : Souvenir des enfants juifs déportés

Dévoilement d'une plaque à la mémoire des enfants juifs déportés, samedi 12 février à 11 h, à l'école 69-72 rue Champignonnet.

■ 13 février : Parvis poétiques

Pour sa lecture-rencontre du dimanche 13 février (16 h 45, Fond'action Boris Vian, 6 bis cité Véron – entrée près du Moulin-Rouge), l'association *Les Parvis poétiques* accueillera deux poètes français contemporains : Olivier Appert (auteur de poèmes, pièces de théâtre, d'un livret d'opéra, *Oreste et Edipe*, etc.) et Gabrielle Althen (auteur de poèmes, d'un roman récent, *Hôtel du vide*, et qui prépare un livre sur Dostoïevski). Entrée libre. Rencontre suivie d'un buffet, on peut apporter un petit «présent de bouche».

■ 15 au 26 février : Hommage à Allende

Une exposition sur Salvador Allende intitulée *Images autour de la démocratie et de la dictature* se tient à la mairie

(Suite page 6)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

du 15 au 26 février, réalisée par les élèves du lycée d'arts appliqués Auguste-Renoir. Elle avait déjà été exposée dans l'établissement en mars dernier, à l'occasion du trentième anniversaire de la mort du président chilien élu, victime d'un putsch militaire. Inauguration officielle mercredi 16 février, 19 h.

■ 17 février : Réunion pour le "non" au referendum

Une réunion publique organisée par le Comité d'initiative du 18^e pour le non à l'actuel projet de Constitution européenne se tiendra jeudi 17 février, 20 h, à la salle de l'Indépendance, 48 rue Duhesme. Ce comité regroupe des militants politiques issus de plusieurs partis, et des militants associatifs.

■ 17 février : Un poète évoque ses rencontres

L'Académie universelle de Montmartre poursuit son cycle de conférences. Jeudi 17 février, à l'espace UVA, 9 rue Duc, "Un poète témoin de son temps" : André Mathieu évoquera ses rencontres avec Aragon, Bachelard, Brecht, Cocteau, Fernand Léger, Picasso... et Mère Theresa et même... Claude François. Renseignements : 01 42 64 04 60.

■ 20 février : Mémoire de Verdun

Cérémonie commémorative de la bataille de Verdun dimanche 20 février à 11 h devant le monument aux morts de la mairie.

■ 24 février : Festival des cultures urbaines

Un festival des cultures urbaines se tient le 24 février, dans l'après-midi et en soirée, au Divan du monde. Il est conçu et organisé par le Conseil de la jeunesse du 18^e. Au programme, musique et danse.

■ 25 février : Pour l'Asie

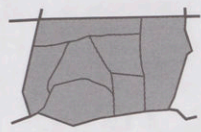
Le Service civil international organise, vendredi 25 février à partir de 18 h 30, une rencontre où sera évoquée notamment l'action des volontaires du SCI en Asie du Sud-Est lors du tsunami. Lieu : secrétariat national du SCI, 2-4 rue Camille-Flammarion, métro Porte de Clignancourt. 01 42 54 62 43.

■ 8 au 15 mars : En l'honneur des femmes

Diverses initiatives sont annoncées autour de la Journée des femmes.

Du 1^{er} au 8 mars, au LMP (35 rue Léon), le **Festival au féminin** organisé par la compagnie Graines de soleil en hommage à la création artistique féminine : performances théâtrales, chorégraphiques, musicales, expositions, projection de films, rencontres-débats. Renseignements : 01 46 06 08 05.

Du 8 au 15 mars à la mairie, une **exposition** réalisée par les artistes de l'association D'Anvers aux Abbesses. Intitulée *Nocturnes*, elle commémore les 60 ans du vote des femmes en présentant 60 urnes transparentes contenant 60 œuvres originales.



Pétition pour des lieux d'accueil et d'hébergement pour les toxicomanes

Riverains, commerçants, associatifs... l'association Stalingrad quartier libre a invité les habitants du 18^e à signer la pétition qu'elle lance à destination des pouvoirs publics.

Une pétition adressée aux pouvoirs publics circule dans le 18^e, demandant, "pour la sécurité, la santé et la tranquillité de tous, la création de lieux ouverts de jour et de nuit afin d'accueillir et d'héberger les toxicomanes SDF".

Ouverte à la signature de tous – riverains et commerçants mais aussi professionnels de la santé et de la prévention, associatifs, parents et amis d'usagers de drogues et même usagers s'ils le souhaitent – cette pétition a été lancée à l'initiative de Stalingrad quartier libre, une association travaillant depuis deux ans à sensibiliser la population des quartiers nord-est de Paris (aux frontières des 19^e, 18^e et 10^e arrondissements) aux problèmes de la toxicomanie et des toxicomanes.

Stalingrad quartier libre ne se situe pas, comme certaines autres associations, dans une logique de répression ou de "chasse" aux toxicos qu'on enverrait se faire voir ailleurs, mais «de réflexion, de responsabilisation de chacun, de prise de conscience des situations d'urgence sanitaire et humaine et de lutte contre la grande précarité et l'exclusion».

Dans les immeubles

Suite aux expulsions, en septembre et novembre, de deux squats de toxicos à Saint-Denis et au nord de la Chapelle sans qu'aucune solution d'hébergement n'ait pu leur être proposée, et cela à l'approche de l'hiver (voir le 18^e du mois de décembre), Stalingrad quartier libre a organisé dans le 18^e plusieurs réunions (le 18 décembre à la Maison des asso-



ciations et le 8 janvier à la Maison verte, d'autres sont prévues), constitué un collectif d'habitants et élaboré une pétition.

Relayée par des organisations et associations de quartier (EGO, Médecins du monde, Coordination toxicomanies 18, association La Chapelle, Les Jardins d'Eole, Ligue des droits de l'homme...), la pétition rappelle la situation : "Après l'évacuation des deux squats, aucune solution n'a pu être trouvée. En cette période hivernale, la plupart des toxicomanes se sont à nouveau réfugiés dans les immeubles, les parkings et les caves. Ces dernières semaines, les peurs et les tensions ont repris, alors que plusieurs toxicomanes mouraient." Un responsable d'EGO (Espoir Goutte d'Or),

association d'aide et d'écoute des usagers de drogue, a signalé que cinq de ceux qui fréquentaient régulièrement le lieu sont morts au cours de ces deux derniers mois, de froid, de maladie, de détresse...

Toujours là

La pétition lance donc un appel : «Nous, habitants des quartiers nord de Paris, demandons à l'État et aux élus locaux de prendre des mesures en urgence pour répondre à cette situation inacceptable tant d'un point de vue humanitaire que du point de vue de notre qualité de vie. L'absence d'hébergement et de lieux de vie dédiés aux toxicomanes SDF, loin de les "chasser" puisqu'ils sont toujours là, les contraint à occuper les rues, les parcs, les immeubles dans lesquels nous vivons.» Elle poursuit : «Nous demandons que soient ouverts des lieux de vie et d'hébergement adaptés (et non uniquement des accueils de jour) afin de résoudre les problèmes là où ils se posent à toute heure du jour et de la nuit. Si plusieurs petits lieux de ce type venaient à voir le jour de manière à répartir cet accueil, nous pensons que nous aurions franchi une étape pour la sérénité de nos quartiers tout en permettant peut-être à ces hommes et à ces femmes de faire un premier pas vers les soins et la réinsertion.»

Une déclaration de Vaillant

Lors des vœux à la mairie, le 20 janvier, Daniel Vaillant a rappelé que lors de l'évacuation du squat, il avait proposé des solutions temporaires d'accueil et de suivi médical et affirmé : «Il semble urgent de mettre en place un dispositif adapté à la problématique du crack et de la poly-toxicomanie dans les quartiers nord de la capitale.»

Il a annoncé l'organisation, au printemps, à la mairie, d'un large débat avec des représentants de l'État, la région, la Ville de Paris, les communes et arrondissements limitrophes, en présence d'intervenants spécialisés et d'habitants, où chacun pourra s'exprimer et prendre position en responsabilité.

Marie-Pierre Larrivé

□ Stalingrad quartier libre, 12 rue d'Aubervilliers, 75019 Paris. Tél. : 06 09 63 52 65. quartier-libre@laposte.net

Des "salles d'injection" ?

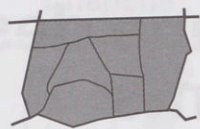
La pétition lancée par Stalingrad quartier libre demande la création de lieux d'accueil et d'hébergement pour éviter que les usagers de drogues soient réduits à errer dans les rues. Mais certaines personnes vont plus loin.

Un vœu présenté récemment au Conseil de Paris, rappelait que dans trente-six villes européennes il existe d'ores et déjà des "salles d'injection contrôlées médicalement" et sollicitait l'État «pour qu'il mette en place rapidement, dans le nord-est

parisien, un dispositif d'accueil sanitaire et social des usagers de drogues permettant la consommation sur place...»

Ce vœu avait été présenté par deux élus Verts, Sylvain Garel (élu du 18^e) et Véronique Dugarry.

Rappelons que le même souhait avait déjà été formulé il y a cinq ans par un groupe d'habitants du sud de la Goutte d'Or préoccupés de voir que des toxicomanes se réfugiaient dans les entrées de leurs immeubles pour y consommer les drogues. ■



Trois personnalités du 18^e légionnées d'Honneur

Dans la traditionnelle promotion du 1^{er} janvier dans la Légion d'Honneur, nous avons relevé les noms de trois habitants célèbres de notre arrondissement. Claude Estier, ancien député et ancien sénateur (PS) est nommé officier. La comédienne Danièle Lebrun est nommée chevalier, ainsi qu'un certain Michel Catty, plus connu sous le nom de Michou.

Une grande dame du théâtre

La grâce : c'est le mot qui vient sous la plume pour évoquer Danièle Lebrun. Démarche légère de danseuse, regard vif, gestes élégants, et cette voix... Elle habite sur les pentes nord de Montmartre avec son mari le réalisateur de cinéma Marcel Bluwal, et tout récemment encore on l'applaudissait au théâtre de l'Atelier où elle jouait une pièce d'Edward Albee, *À la folie pas du tout*, avec Jean-Pierre Cassel comme partenaire.

Elle a derrière elle une brillante carrière de comédienne, au cinéma où on l'a vue notamment dans *Camille Claudel* de Bruno Nuytten, *Uranus* de Claude Berri, les *Contes des quatre saisons* d'Eric Rohmer, *Un héros très discret* de Jacques Audiard, à la télévision où elle débuta en 1967 dans la version du *Jeu de l'amour et du hasard* mise en scène par... Marcel Bluwal et où récemment elle incarna la baronne dans la série à succès *Vidocq*, et surtout au théâtre.

Entrée à 21 ans à la Comédie française après un premier prix au Conservatoire, elle y est restée deux ans avant de prendre son vol pour jouer, avec la troupe de Nicolas Bataille (*Huis clos*, *La cantatrice chauve*...), avec Planchon, avec Jean-Louis Barrault et bien d'autres. Elle a joué Molière, Jean Anouilh, Mishima, Marcel Aymé, Tchekov, Pinget, Marivaux et beaucoup d'autres, ne dédaignant pas de faire découvrir à l'occasion un auteur inconnu.

Avec discrétion – dans les interviews qu'elle donne, elle parle plus souvent de ses auteurs que d'elle – elle mène une carrière de très grande comédienne.

(Et par ailleurs, nous en sommes fiers, c'est une fidèle abonnée du 18^e du mois.)

L'homme en bleu de la rue des Martyrs

Pour Michou en revanche, la discrétion n'est certainement pas sa plus grande qualité. S'il se présente une occasion de se mettre en vedette, il ne la ratera pas, sautant dans le carrosse de la reine lors de la Fête des vendanges ou donnant de grandes réceptions au champagne dans la rue.

Aussi sa silhouette est-elle célèbre à Montmartre : brushing spectaculaire entretenu grâce à deux visites par semaine chez son coiffeur, teint

• **Ci-contre :**
Danièle Lebrun
dans
Les fausses confidences,
de Marivaux,
en 2001.

• **Ci-dessous à gauche :**
Michou.

• **Ci-dessous à droite :**
Claude Estier.



soigneusement hâlé, grosses lunettes à montures bleues, costumes bleus, manteau bleu électrique...

Michel Catty, ainsi que le nomme encore l'état-civil, venu de sa Picardie natale chercher fortune à Paris à 17 ans, homme à tout faire dans un restaurant, puis barman, mais découvrant vite les endroits où s'amuser – et se faire draguer, prend à 26 ans la direction d'un établissement de la rue des Martyrs qui s'appelait alors *Madame Untel* et qui est aujourd'hui *Chez Michou*.

On peut y applaudir un spectacle d'imitateurs, des hommes imitant les grandes vedettes féminines de la chanson, de Barbara à Lizza Minelli et de Mireille Mathieu à Tina Turner ou Vanessa Paradis. Michou lui-même a incarné à l'occasion Brigitte Bardot ou France Gall. Animateur hors pair, celui qu'une biographie a surnommé "prince de Montmartre" a su attirer dans son cabaret nombre de personnages du tout-Paris et même de plus loin.

Il n'a jamais caché ses opinions, il est de droite et fréquente assidûment cette petite société où le folklore montmartrois est parfois mis au service d'ambitions politiques. Il ne refuse pas les décorations, il a déjà la Médaille de vermeil de la Ville de



Paris, le Grand Prix humanitaire de France et le Diplôme d'honneur du Souvenir français.

Un journaliste devenu homme politique

Claude Estier, qui aura 80 ans cette année, a débuté comme journaliste, et brillant journaliste, au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Il a été, en 1950, de l'aventure

de *France-Observateur*, l'hebdomadaire dirigé par Gilles Martinet et Claude Bourdet qui, au temps de la guerre froide, défendait la recherche d'une "troisième voie" entre le totalitarisme stalinien de l'Est et le capitalisme triomphant de ce qu'on appelait "le monde libre" dominé par les États-Unis...

France-Observateur a également, pendant la guerre d'Algérie, affirmé des positions anticolonialistes, demandant la reconnaissance du droit des Algériens à l'indépendance, ce qui lui valut d'être saisi plusieurs fois sur ordre du gouvernement Guy Mollet. (En 1964 ce journal est devenu *le Nouvel Observateur* sous la direction de Jean Daniel.)

En 1956, Claude Estier passe au *Monde*, de 1958 à 1964 il est rédacteur en chef à *Libération* (celui de D'Astier, pas le *Libé* d'aujourd'hui). Puis il choisit la politique, dans le sillage de François Mitterrand avec qui il milite dans la *Fédération de la gauche démocratique et socialiste* et participe à la "refondation" du PS.

Il a publié de nombreux livres. Entre autres, juste après les événements de mai 68, un *Journal d'un fédéré* où, curieusement, de cet immense mouvement de contestation et de grèves, il semble retenir surtout les manœuvres politiciennes qui s'y entrecroisaient.

En 1967, Claude Estier devient député du 18^e. En 1986, il quitte l'Assemblée nationale pour le Sénat où il sera président du groupe socialiste, avant de prendre sa retraite en 2004. Il a siégé jusqu'en 2001 au conseil d'arrondissement du 18^e. ■

UN STAGE DANSE / THÉÂTRE

SAMEDI 19 MARS 2005
DIMANCHE 20 MARS 2005
12 h 00 - 18 h 00

(Inscriptions au plus tard le 28 février 2005)

DANSE / ACTION
ASSOUPPLISSEMENT
TRAVAIL RESPIRATOIRE
TRAINING CORPOREL
EXPLORATION ESPACE
ET RYTHMIQUE



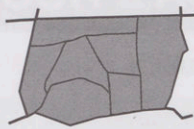
THÉÂTRE
PLACEMENT VOIX
IMPROVISATIONS
TEXTES
MISE EN SCÈNE
DE SITUATIONS

INFORMATIONS :

ESPACE MONTMARTRE ART ET LANGUES

Agrément Jeunesse et Sports et Éducation populaire

Tél / Fax : 01 42 55 17 57



Bus 60 : une enquête de la RATP donne des chiffres et indique les principaux points de ralentissement

Des décisions pour améliorer le fonctionnement de cette ligne de bus sont à l'étude. Les conseils de quartier sont invités à présenter remarques et suggestions dans les prochains mois.

La ligne de bus 60, qui va de la Porte Montmartre à Gambetta, fonctionne mal, c'est un constat déjà fait (voir notamment *Le 18e du mois*, octobre 2004). Dans le 18e, elle traverse presque tout l'arrondissement, et sept conseils de quartier sur huit sont concernés par son trajet. La RATP et la mairie de Paris préparent des décisions pour qu'elle fonctionne mieux, dans le cadre de ce qu'elles appellent le "projet Mobilien".

Le Mobilien (nous ignorons le pourquoi de cette appellation) concerne quatorze lignes d'autobus à Paris, dont quatre passent par le 18e : le 60, le 31, le 95 et le PC. Il s'agit, grâce à des aménagements de voirie, de règles de circulation, de matériel, etc., d'améliorer le service dans quatre domaines : la régularité, la fréquence, l'information des voyageurs, leur confort.

Au sujet du 60, une concertation approfondie a été engagée dans le 19e et le 20e. À leur tour, les conseils de quartier du 18e sont invités à formuler avis et suggestions, avant une grande réunion qui aura lieu à la mairie au printemps. Les décisions à prendre pourraient être portées à l'ordre du jour du Conseil de Paris avant les vacances d'été, et les travaux commencer fin 2005 - début 2006.

Vitesse théorique et vitesse réelle

Une enquête très complète, réalisée par la RATP, donne des chiffres.

Pour la fréquentation, le 60 se situe dans le peloton de tête des bus pari-



siens, en treizième position. Du mardi au vendredi, on compte en moyenne 23 946 voyages quotidiens, le samedi 15 633, le dimanche 11 714.

La ligne fonctionne tous les jours, mais le dernier départ des terminus se situe à 21 h. C'est un inconvénient régulièrement signalé par les usagers.

Le parcours total est de 9,255 km. La vitesse théorique fixée comme objectif par la RATP devrait être de 10,75 km/h aux heures de pointe et 11,45 km/h aux heures creuses. Mais la vitesse réellement constatée est de 8,84 m/h en moyenne aux heures de pointe, 10,8 aux heures creuses. Surtout, l'irrégularité des passages est très grande à certaines heures.

Les livraisons dans la rue Ordener

Les points générateurs de ralentissements ont été repérés. Dans le 18e, ce sont principalement :

- le croisement de la rue de Torcy avec la rue de la Chapelle et de celle-ci avec la rue Ordener ;
- aux heures de pointe, la circulation très dense et le stationnement anarchique dans la rue Ordener entre Marx-Dormoy et le boulevard Barbès ;
- le passage par la rue Damrémont entre Belliard et Ordener, où parfois deux bus ne peuvent pas se croiser du fait du stationnement ;
- les zones commerciales de la rue Ordener (livraisons, stationnement irrégulier extrêmement fréquent de clients) ;
- dans une moindre mesure, les rues

étroites du quartier de la Chapelle entre Marx-Dormoy et la place Hébert, avec là encore des stationnements illicites.

Rue Ordener, une enquête menée un jour ordinaire d'avril 2004 indique 172 livraisons dans la journée rue Ordener (21 par heure), plus de 40 % en stationnement illicite. Notamment, on a constaté des 7 livraisons par des gros poids lourds, dont 6 en journée en dehors des heures qui leur sont autorisées.

Les points où les accidents, graves ou légers, sont les plus fréquents : l'avenue Jean Jaurès (57 accidents constatés dans la période 2000-2002), la zone de croisement rue de la Chapelle-rue Ordener ainsi que la zone de la mairie du 18e (27 accidents dans chacune durant la même période), la place Gambetta (19), la rue Manin (18), la rue de Belleville (17), le croisement Damrémont-Ordener (13), le croisement Damrémont-Ordener et le croisement Ourcq-Flandre (12 chacun), le croisement rue du Poteau-boulevard Ney (10).

L'incivisme des automobilistes, l'indifférence de la police

Au cours d'une réunion à la mairie le 12 janvier, la RATP a indiqué quelques-uns des objectifs du système Mobilien pour le 60 : circulation le soir jusqu'à 0 h 30, et une fréquence de passage de 6 minutes maximum aux heures de pointe.

Divers projets de voirie situés à proximité du trajet nécessiteront, indique la RATP, une coordination avec les projets d'aménagement du trafic du 60 : les "espaces civilisés" de l'avenue Jean-Jaurès et du boulevard Barbès, les projets de pistes cyclables avenue Gambetta et rue Riquet, etc.

La plupart des interventions, tant des représentants des conseils de quartier que des élus municipaux, ont insisté sur l'incivisme (pour ne pas dire plus) des nombreux automobilistes qui n'ont aucun souci des autres et qui se garent n'importe comment, dans les couloirs de bus, en double file, sur les passages pour piétons... Un intervenant a raconté le cas d'une voiture de pompiers qui un jour, intervenant en urgence, est restée bloquée durant presque deux heures dans des embouteillages rue Ordener ! L'indifférence apparente de la police à l'égard de ces problèmes a été mise en cause.

Faudra-t-il créer des couloirs de bus en site propre, faudra-t-il interdire le stationnement dans de nouvelles voies ? Ces questions sont au centre des débats.

Plusieurs interventions, notamment celle de Daniel Vaillant, ont souligné que les graves problèmes de circulation dans la partie de la rue Ordener entre Marx-Dormoy et boulevard Barbès sont liés à la fréquentation excessive du secteur Château-Rouge. On ne pourra pas régler la question de la rue Ordener sans lien avec les décisions à prendre également sur la circulation dans ce secteur.

La question des poussettes et celle des trottoirs

Des intervenants ont évoqué les problèmes que posent les poussettes de plus en plus nombreuses dans les bus, et les conséquences à en tirer sur l'aménagement des voitures.

Une intervenante a parlé des difficultés des personnes à mobilité réduite pour grimper dans le bus lorsque celui-ci s'arrête trop loin du trottoir ; le représentant de la RATP a indiqué que l'attention des conducteurs est régulièrement attirée sur ce point, mais que souvent il leur est impossible de se rapprocher du trottoir lorsque des voitures stationnent dans l'espace réservé aux bus.

Une intervenante (Roxane Decorde, conseillère d'arrondissement) a suggéré que le trajet du 60 soit prolongé jusqu'à la Porte de Saint-Ouen pour assurer la liaison avec la ligne 13 de métro. Cette idée est à l'étude, a indiqué le représentant de la RATP ; cela présenterait à la fois des avantages et des inconvénients. ■

La circulation dans Paris à l'ordre du jour

Une campagne de presse, impulsée notamment par des associations d'automobilistes, s'est développée ces dernières semaines au sujet de la circulation dans Paris, question qui suscite des débats passionnés.

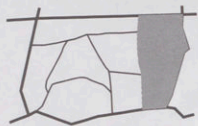
La politique de la municipalité de Paris, c'est de réduire à tout prix la circulation des automobiles dans les rues. Cela, bien sûr, doit être lié à une amélioration de l'offre de transports en commun. Mais, en ce qui concerne les bus, l'amélioration est conditionnée par une circulation moins dense et moins anarchique. Nous consacrerons un dossier dans notre prochain numéro à ce sujet.

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Cirque de création et Ville de Paris : Je t'aime moi non plus

La cour du Maroc, où doivent commencer prochainement les travaux en vue de la création du grand jardin public, a été occupée pendant dix jours par le Syndicat du cirque de création, qui voulait alerter les Parisiens sur la disparition des emplacements dévolus à cet art dans la capitale.



Les spectacles du Cirque électrique dans la cour du Maroc s'étaient achevés en décembre, ainsi que le prévoyait le bail. L'occupation a pris le relais.

Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour : c'est en substance ce qu'a essayé de faire comprendre le Syndicat du cirque de création (SCC) à Bertrand Delanoë. Autrement dit : les paroles amicales ne suffisent pas. Pour ce faire, le syndicat a appelé des compagnies de cirque à occuper le terrain situé sur la cour du Maroc, là où doit sortir de terre le futur parc paysager des Jardins d'Éole.

L'occupation, qui a duré du 1er au 10 janvier, a été accompagnée de débats et de rencontres mais aussi de spectacles afin de sensibiliser les Parisiens autour de la situation difficile que vivent beaucoup de compagnies.

Cette action était intitulée *Paris aime-t-il le cirque ?* – un détournement de *Paris aime le cirque*, titre d'une grande exposition qui s'est tenue dans la capitale en 2002, année des arts du cirque. Or, « depuis la signature de la charte Droit de cité pour le cirque, le 28 février 2002, par Bertrand Delanoë, Paris assiste à la suppression, un à un, des terrains dévolus à l'accueil des chapiteaux de cirque de création et, aujourd'hui, à leur disparition totale », regrette-t-on au SCC.

Le Cirque électrique en a fait l'expérience. Installé depuis l'automne 2003 dans la cour du Maroc, en plein accord avec la municipalité, il devait plier son chapiteau le 31

décembre. C'était entendu dès le début. Mais, problème : aucune proposition de nouveau terrain ne lui avait été faite par la Ville de Paris.

« Depuis notre installation nous avons accueilli des compagnies et organisé bon nombre de manifestations culturelles tout en ouvrant notre espace aux associations du quartier. Nous avons aussi nettoyé le terrain, ce qui n'a pas été une mince affaire », expliquent les artistes du Cirque électrique. Car trop souvent, les places proposées aux cirques de création sont situées sur des friches industrielles qui sont de véritables dépotoirs « On nous considère comme des petits poissons nettoyeurs dans les aquariums, alors que nous voulons des espaces disponibles, libres et dignes ».

Liberté intellectuelle

Autre lieu, autre compagnie, le cirque Romanès, que les habitants du 18^e connaissent bien puisqu'il a été implanté pendant plusieurs années non loin de la place Clichy. Début janvier, ce cirque devait quitter l'emplacement qu'il occupait, place Stalingrad. Aucun terrain n'étant disponible, le cirque Romanès avait décidé de planter son chapiteau dans la cour du Maroc afin de se joindre à la protestation.

Le syndicat, pour qui cette action est un véritable combat politique, précise que la disparition des terrains disponibles peut être contrecarrée par une réelle volonté politique de faire venir des cirques de création à Paris, et ce en dehors du pôle cirque de la Villette (voir encadré). « Nous avons autant besoin de liberté intellectuelle que de

liberté géographique », explique le SCC. Le syndicat reconnaît que depuis l'arrivée de Bertrand Delanoë aux commandes, l'écoute de la municipalité est sans précédent. Les services culturels de la Ville ont ouvert un bureau consacré aux arts du cirque et, de 2001 à 2004, l'engagement financier de la Ville est passé de 19 800 à 460 000 euros.

Mais le SCC demande un arbitrage auprès du maire de Paris pour que soient assurés des lieux d'implantation pour les compagnies parisiennes, ouverts des lieux de représentation libres pour les compagnies de passage à Paris, et aménagé un terrain d'expérience et de diffusion géré par roulement par des compagnies. Le SCC demande par ailleurs la nomination d'un régisseur pour assurer la bonne implantation des chapiteaux et la coordination entre les différents services municipaux.

Le SCC a mis un terme à l'occupation de la cour du Maroc au sortir d'une réunion avec Christophe Girard, adjoint à la culture de Bertrand Delanoë, qui s'est tenue le 10 janvier. Les chapiteaux ont du coup disparu de la cour du Maroc mais le SCC affirme qu'il « reste vigilant à ce que ses pré-occupations aboutissent à des résultats concrets d'amélioration d'accueil des compagnies ».

Quant au cirque Romanès, la Ville lui aurait proposé un terrain définitif dans le 19^e arrondissement à partir de mars.

Nadia Djabali

Pôles cirque : attraction ou répulsion ?

La fronde des cirques de création puise une partie de son mécontentement dans certains effets collatéraux de l'implantation des pôles cirque, initiative du ministère de la Culture, sur l'ensemble du territoire français. « S'il y avait eu des pôles cirque quand j'ai commencé, explique le directeur du cirque Romanès, aujourd'hui je n'existerais pas, car ce système ne laisse aucune chance à celui qui démarre ».

2002 a été « l'année des arts du cirque ». Une réflexion a été menée avec le ministère de la Culture sur la manière dont on pouvait améliorer la création et la diffusion des arts du cirque. Une des solutions trouvées : le quadrillage de la France par douze pôles cirque situés dans les grandes

villes. Or sur ces douze pôles, il n'y en a aucun qui soit géré par un membre de la profession. Le seul géré par un artiste est celui de Lille qui a un comédien à sa tête. « Chacun des pôles fait ses choix artistiques, ce qui implique qu'il y a beaucoup de laissés pour compte », explique le SCC.

Le SCC, lui, revendique le droit à l'erreur qui est un droit fondamental de la création artistique.

Certains regrettent que le pôle de la Villette accueille trop souvent les mêmes compagnies. « Si vous ne passez pas à la Villette, qui est le meilleur emplacement parisien, vous n'êtes pas visibles. Or, passer à Paris est incontournable à un certain moment de l'histoire d'une compagnie. Créer des pôles cirque,

ça vous empêche de passer ailleurs que dans ces lieux, tout en vous obligeant à montrer patte blanche pour accéder au pôle. » D'autres dénoncent le fait que ces pôles canalisent la majeure partie des budgets dévolus au cirque tout en permettant de dédouaner les élus lorsqu'une demande d'emplacement est faite par un des six cents cirques que compte la France.

Au delà de tous ces grincements de dents, c'est la conception même du cirque qui est en débat. « Nous demandons des espaces de liberté d'expression. Et ces espaces s'amenuisent de plus en plus alors que se développe une certaine forme de cirque sous contrôle des institutions. »

N.D.

Rendez-vous pour préparer la Fête de la Chapelle

La date de la Fête de la Chapelle est fixée : ce sera samedi 18 juin. Des animations et spectacles seront proposés sur l'ensemble du quartier Chapelle, nord et sud, jusqu'à la Porte d'Aubervilliers : danse, chant, théâtre, musique, contes, jeux, maquillage, repas de quartier...

À tous ceux, associations et équipes diverses, qui ont des animations ou des spectacles à proposer, les organisateurs proposent deux rencontres, les mercredis 9 février et 13 avril, au centre social Torcy, 2 rue de Torcy (métro Marx-Dormoy).

Renseignements : Tifenn Cloarec, de l'équipe de développement local (01 42 05 10 11), Alexandre Pothier, du centre d'animation Hébert (01 42 09 09 98), Morgan Rouxel, du centre social Torcy (01 40 38 67 00).



Une plaque à la mémoire d'Yvonne Le Tac posée sur le collège portant son nom



Yvonne Le Tac

Yvonne Le Tac : une rue à son nom rappelle sa mémoire dans le 18e, partant de la rue des Trois-Frères pour aller place des Abbesses. Et le collège situé au 7 de la rue porte également son nom. Toutefois, tous ne savaient pas qui elle était. Maintenant, on ne peut l'ignorer. Une plaque a été apposée sur le mur du collège rappelant le souvenir de cette institutrice, de cette résistante. Elle a été dévoilée lors d'une cérémonie en présence de Bertrand Delanoë, jeudi 27 janvier, jour anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz.

Date appropriée car Yvonne Le Tac

fut une des survivantes de ce camp. Institutrice laïque, militante féministe par ailleurs, ayant réclaté en vain du gouvernement du Front populaire le droit de vote pour les femmes, elle fut de 1934 à 1939, date de sa retraite, la directrice de l'école de la rue Antoinette. La rue, depuis, a été rebaptisée Yvonne Le Tac et son ancienne école est devenue collège.

En 1940, Yvonne, qui s'était retirée en Bretagne, est entrée en Résistance au côté de ses jeunes fils, sa maison servant de base pour les agents de la France libre en mission. Dénoncée en février 1942, elle est déportée à Ravensbruck puis à Auschwitz, le camp de la mort. Elle en revint vivante grâce à une chance extraordinaire : s'étant cassé le bras le jour de Noël 1944, au moment où les troupes russes approchaient, elle fut laissée au camp et non emmenée par les nazis dans leur fuite, comme d'autres femmes qui moururent d'épuisement au bord des routes.

Après la guerre, son fils Joël Le Tac fut durant des années député (gaulliste) de Montmartre.

Yvonne Le Tac, la survivante, est morte en 1957.

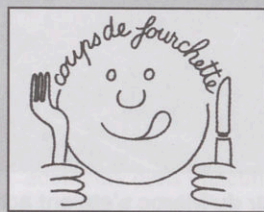
La cérémonie du 27 janvier a également permis d'apposer à la porte du collège une plaque rappelant le souvenir des enfants juifs, élèves de l'école de la rue Antoinette, déportés et morts dans les camps.

La pose de telles plaques dans les écoles du 18e se fait, depuis le printemps 2003, à l'initiative de l'Asso-

ciation des enfants juifs déportés (AMEJD) et une douzaine ont déjà été scellées aux portes des écoles, s'accompagnant, à l'intérieur, d'une autre plaque portant la liste nominative des petits disparus. Cela doit continuer jusqu'à ce que toutes les écoles portent le souvenir des quelque 700 enfants de l'arrondissement, les plus petits avaient quatre ans, qui ont été assassinés de 1942 à 1944.

M.-P. L.

À ceux qui veulent en savoir plus sur Yvonne Le Tac, nous conseillons le livre écrit par sa fille Monique Le Tac : *Yvonne Le Tac, une femme dans le siècle* (éditions Tirésias, 21 rue Letort, 75018 Paris).



Loyo : saveurs d'ici et d'ailleurs

C'était un restaurant réunionnais (très bon). Il a été repris par une jeune franco-ivoirienne, Kitzi Abeto, et il est devenu franco-africain-réunionnais (toujours aussi bon).

Il s'appelle Loyo, hommage à la grand-mère de la propriétaire. 26 ans tout juste, Kitzi débute dans la restauration, mais est fine cuisinière depuis sa prime enfance. «*L'essentiel, c'est l'amour de la bonne cuisine. Alors, tout est possible.*

C'aurait été ingrat d'abandonner la cuisine réunionnaise. C'aurait été mal de ne pas cuisiner aussi africain et français», affirme-t-elle.

À midi, on y mange français : velouté de potiron, rôti de porc aux petits oignons... Le soir, on goûte à d'autres saveurs : entrées des îles (acras, samosas, boudins, bonbons-piment...) puis, cari et rougail de la Réunion, poulet et poisson braisés, ou mafé ou thiéboudjène comme à Abidjan. En garnitures, foutou, semoule de manioc, bananes-plantain ou alors gros pois, haricots rouges, brèdes...

Mangues ou ananas pour finir. Et pour commencer... du rhum bien sûr : ti-punch ou rhum arrangé, rhums au gingembre, au tamarin, à l'hibiscus, aux litchis, difficile de choisir, difficile de ne pas abuser.

4 à 6 € les rhums, 4 ou 5 € les amuse-gueules d'entrée, 10 à 17 les plats, 4 à 6 les garnitures.

C'est où ? Du côté de Labat, exactement au 18 rue Bachelet. C'est ouvert tous les jours sauf le lundi.

M.-P. L.

□ Loyo : 18, rue Bachelet.
Tél. 01 42 23 78 18.



Florence Delahaye

Juliette Dragon, une des artistes accueillies par l'équipe qui gère le squat, y organise des soirées cabaret insolites, sur "les filles de joie"...

No-Mad Nomades : une galerie s'installe dans un ancien night-club

Joy's, c'était, au 42 boulevard de Clichy, un night-club érotico-sexy comme il y en a tant dans le quartier, fermé depuis un an et demi après l'assassinat du propriétaire. C'est maintenant, depuis la mi-décembre et pour un temps indéterminé, une galerie d'art citoyenne, un espace de création libre ouvert aux artistes, plasticiens, créateurs de bijoux, photographes ou "performeurs".

Le bar, les petites tables, la scène toute ronde au fond sont toujours là mais le lieu est totalement transformé depuis qu'un collectif d'artistes alternatifs, habitués de squats éphémères dans des locaux vacants, s'y est installé. Il a d'ailleurs changé le nom et c'est maintenant *No-Mad Nomades*, du nom de l'association qui l'occupe.

Nomades mais pas fous, ils sont une dizaine, plasticiens pour l'essentiel, à s'être posés là. Les murs ruissellent des couleurs de leurs œuvres tandis qu'au bar, on sert cafés et jus de fruits à 50 centimes le verre (ou plus si on le veut bien) à la place du mousseux à 50 euros (ou plus si...) et que sur scène, les artistes invités offrent concours de slam, récitals de poésie, concerts, danse et claquettes, petites saynètes ou spectacles de cabaret.

«*C'était ouvert. Nous sommes entrés. Jusqu'à présent, personne n'est venu nous dire de décamper. Si on nous le demande, pas de problème, mais tant que nous sommes là, nous voulons organiser des événements culturels, jouer sur la diversité et la richesse des échanges, promouvoir un art de vivre et de créer, libre de droits*», souligne Titi, peintre et animatrice du collectif. *Beaucoup d'artistes nous sollicitent car l'accès est libre et c'est rare. Les voisins semblent ravis, les passants entrent et restent et reviennent, apprécient l'insolite d'une galerie dans un ancien sex machin.*

Artistes en mal de lieu d'exposition ou de spectacles, Parisiens en mal de découvertes nouvelles, c'est ouvert tous les jours sauf lundi et samedi, de 13 h à 18 h.

□ Contacts : Corinne 06 12 12 36 50 ou Titi 06 19 90 84 84.

Antennes sur les toits : débat houleux

Vivre sur la Butte Montmartre a des avantages. On y respire le bon air et l'on y fait de l'alpinisme tous les jours. Vivre sur la Butte a des inconvénients. C'est devenu le terrain de prédilection des sociétés de téléphonie mobile et de leurs antennes relais.

Une réunion s'est tenue sur cette question, à l'école Constantin-Pecqueur, le 11 décembre. Plus de cent personnes. C'était très chaud, mais il n'y a pas eu de marrons. Les trois représentants de sociétés de téléphonie (Orange, Bouygues, SFR) ont passé une soirée plutôt mauvaise. La présentation de leurs projets respectifs ne s'est pas faite dans la sérénité.

Les débats furent houleux. Vote à 100 % contre ces installations. Raison développée par les opposants : les effets des ondes en question n'ont pas été analysés avec assez de rigueur. Tout le monde pense qu'il n'est peut-être pas utile d'attendre qu'il y ait des morts pour mettre en œuvre le principe de précaution – même si le débat sur ces questions est loin d'être tranché.

Le problème est aggravé par le fait que ce qu'on installe actuellement, ce

sont des antennes pour UMTS, beaucoup plus puissantes que les antennes "classiques". Questions : est-il vraiment utile d'avoir la télévision sur son téléphone portable ? Cette évolution est-elle inéluctable ? Certains le pensent. Et, aussi puissants qu'ils soient, ces opérateurs pourront-ils l'emporter contre des citoyens résolus ?

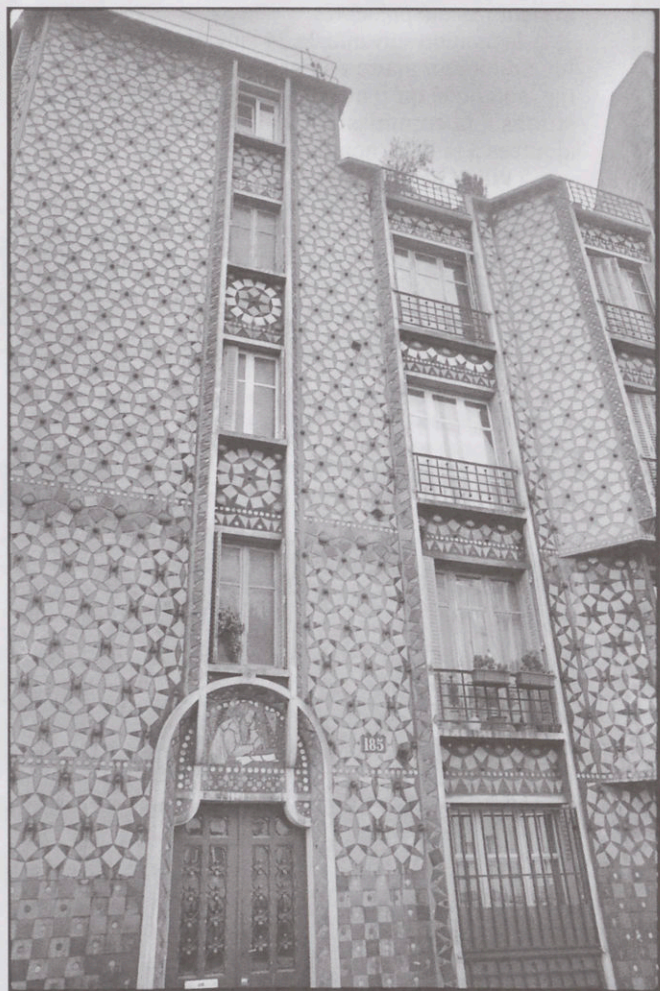
La municipalité de Paris a imposé depuis plusieurs mois aux opérateurs la signature d'une "charte" fixant des normes bien plus sévères que les normes établies par l'État, et des contrôles stricts (voir notre dernier numéro). Mais elle se trouve maintenant dans une position embarrassante : face d'un côté à des opérateurs qui se disent d'accord pour respecter cette charte, et de l'autre côté à des habitants qui sont à l'unanimité contre les antennes, charte ou pas, contrôles ou pas, la mairie doit-elle ou non accorder l'autorisation ?

Soirée chaude, parfois même un peu bordélique. Mais revigorante. La vie de quartier, la démocratie directe restent une réalité sur les flancs de la Butte. ■

468 immeubles de plus à protéger

Le projet de plan local d'urbanisme mis au point par la municipalité de Paris et actuellement en discussion (voir page 3) prévoit un nouveau dispositif protecteur pour les bâtiments présentant un intérêt architectural ou historique. 468 bâtiments seraient concernés dans le 18^e.

Noël Monier



Un des bâtiments les plus remarquables parmi ceux que la municipalité propose de protéger : la "maison Deneux", au 185 rue Belliard, construite en 1913 par l'architecte Deneux, avec ses façades couvertes de carreaux de grès flammé.

Le nouveau plan local d'urbanisme (PLU), qui devrait entrer en vigueur dès le début de 2006, instaurera une nouvelle protection "Ville de Paris" pour des immeubles, bâtiments et monuments présentant un intérêt architectural ou historique particulier. (Voir pages 3 et 4 l'article sur le PLU.)

Actuellement, les seules protections de ce type existantes sont le classement comme "monument historique" et l'inscription à "l'inventaire supplémentaire des monuments historiques", décidés par l'administration du patrimoine national et dont les modalités sont fixées par la loi. Des bâtiments et monuments de notre arrondissement figurent dans ces classements (voir ci-contre), mais en nombre restreint : vingt-sept. Leurs propriétaires reçoivent des subventions publiques pour leur conservation ou leur restauration.

Le nouveau dispositif protecteur que veut instaurer la municipalité parisienne ne sera pas aussi fort, mais sera cependant juridiquement "opposable" aux propriétaires, qui n'auront plus le droit de disposer à leur guise de ces bâtiments. Dans notre 18^e, ce sont 468 bâtiments ou

monuments qui sont proposés pour ce dispositif : 375 comme "protégés" (impliquant une interdiction de démolir), et 93 comme "signalés" (impliquant une "attention particulière" des services de la Ville).

La liste des bâtiments proposés a été établie par une commission comprenant des architectes et des historiens (relevant notamment du Département d'histoire de l'art et d'archéologie de Paris et de l'Atelier parisien d'urbanisme), après examen des nombreuses propositions formulées - et avec, pour chaque bâtiment retenu, un argumentaire détaillé.

Nous présentons ici une liste des principaux bâtiments proposés, classés par quartier. Cette liste est, bien sûr, incomplète (il nous aurait fallu beaucoup plus de place) et provisoire tant que le PLU n'est pas voté définitivement. Elle permettra cependant aux habitants d'avoir une idée de ce dont il s'agit.

■ Quartier Montmartre

La liste des bâtiments proposés pour être "protégés" comporte 333 adresses sur le périmètre du quartier Montmartre, avec un argumentaire général valant pour l'ensemble de ces bâtiments : «*La Butte Montmartre occupe une place à part dans l'histoire et le paysage de Paris. (...) Sa protection concerne avant tout des compositions urbaines remarquables (alignements de façades, type représentatif, juxtaposition pittoresque, connotation sociale ou historique des bâtiments)...*»

En fait, comme le PLU va entraîner la disparition du plan d'occupation des sols propre à Montmartre, il fallait trouver un moyen de prolonger la protection du site qu'offrait ce POS. Les 333 bâtiments "protégés" devraient l'assurer pour l'essentiel.

■ Quartier Clignancourt

- La mairie, 1 place Jules-Joffrin.
- Hôtel Mathagon, 75 rue Marcadet.
- Immeuble 1 rue Ferdinand-Flocon (angle rue Ramey)
- Immeuble de bureaux, 114 rue Marcadet (France-Télécom).
- Immeubles 85 et 87 rue Caulaincourt.
- Immeuble 19-21 rue Duc.
- Groupe scolaire 1 à 11 rue Gustave-Rouanet.
- Immeuble 71 rue de Clignancourt.
- Immeuble 75-77 rue de Clignancourt.
- Immeuble 133 rue de Clignancourt.

■ Quartier Chapelle

- Église St-Denys-de-la-Chapelle, 16 rue de la Chapelle.
- Immeuble 11 rue Ordener (angle Jean-Robert).
- Immeuble 12-14 rue Jean-Robert.
- École 2-6 rue Charles-Hermite.
- Immeuble ancien, 17 rue Pajol.
- Statuette et fronton, 19 rue des Roses (angle rue de la Madone).

■ Quartier Goutte d'Or

- Église St-Bernard, 11 rue Affre.
- Anciens magasins Dufayel, parties conservées 9-17 rue Christiani et 24-32 rue de Clignancourt.
- Ancien lavoir, sur cour, 49 rue des Poissonniers.
- Immeuble 21 rue de Laghouat.
- Ancien cinéma (aujourd'hui magasin de chaussures), 34 boulevard Barbès, ouvrant également rue Myrha.

(Suite page 12)

Monuments et bâtiments actuellement protégés

Classés monuments historiques :

- Église St-Pierre-de-Montmartre
- Immeuble et piscine, 4-6 rue Hermann-Lachapelle et 13 rue des Amiraux. (Sont classées : les façades et toitures, et la piscine dans son ensemble ; l'intérieur est inscrit à l'inventaire.)
- Monument dit "la Mire du nord", 1 rue Girardon

Inscrits à "l'inventaire supplémentaire" :

- Église St-Jean-de-Montmartre.
- Ancienne porcelainerie de Clignancourt, 103 rue Marcadet, la tourelle à l'angle des deux rues.
- Marché de la Chapelle, rue L'Olive.
- Immeuble néo-gothique impasse Marie-Blanche, façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de la parcelle.

- Le Bateau-lavoir (partie non incendiée), place Émile-Goudeau.
- Moulin de la Galette, 77 rue Lepic, 1-3 rue Girardon, le moulin et les terrains qui l'entourent.
- La Cigale, 120 boulevard Rochechouart, le vestibule et la salle.
- Élysée-Montmartre, 72-76 boulevard Rochechouart, la façade, décors de la salle.
- Théâtre des Deux-Ânes, 100 boulevard de Clichy, façade et salle.
- Théâtre de l'Atelier, place Charles Dullin.
- Théâtre du Trianon (ancien Théâtre Victor-Hugo), 80 boulevard Rochechouart, le vestibule et la salle.
- Villa des Arts, 15 rue Hégésippe Moreau, la villa, avec les sols des cours et des jardins.
- Immeuble 7 rue de Tréaigne, façade et cage d'escalier.

- Hôtel Lejeune, 28 avenue Junot - 22 rue Simon-Dereure, façades et toitures sur rues et sur cour
- Maison Tzara, 15 avenue Junot, façade et couverture.
- Immeuble 43 bis rue Damrémont, les douze céramiques du hall d'entrée (dues à Poulbot).
- Boulangerie 159 rue Ordener, la devanture.
- Boulangerie 48 rue Caulaincourt, la devanture et le décor intérieur (céramiques peintes).
- Ancienne boulangerie 128 rue Lamarck, devanture et décor intérieur.
- Café Le Pigalle, 22 boulevard de Clichy, le décor intérieur.
- Métro Abbesses, l'accès.
- Métro Anvers, l'accès.
- Métro Blanche, l'accès sur terre-plein.
- Métro Place Clichy, deux accès sur terre-plein.

(Suite de la page 11)

■ Quartier Simplon

- Immeuble 6-8 boulevard Ornano.
- Ancien cinéma, aujourd'hui magasin d'alimentation, 43 bd Ornano.
- Immeubles 71 et 71 bis boulevard Ornano.
- Hôtel 70 bis boulevard Ornano.
- Immeuble 78 rue Ornano.
- Deux immeubles 17 et 231 rue du Simplon.
- Porche, 8 passage Kracher.

■ Quartier Grandes-Carrières

- Caserne des pompiers, 12 rue Carpeaux et 33 rue Eugène-Carrière.
- Hôpital Bretonneau, les pavillons anciens, 3 place Jacques-Froment.
- Cité Montmartre aux artistes, 187-190 rue Ordener.
- Immeubles 25-27 rue Carpeaux.
- Maison Deneux, 185 rue Belliard.
- Immeuble 17 rue Damrémont.
- Cité Pilleux, 30 avenue de Saint-Ouen.
- Immeuble-atelier 45 rue Ganneron.
- Polyclinique, 197-199 rue Marcadet.
- Cité 254-258 rue Marcadet.
- Immeuble 34 rue Etex (153-155 rue Lamarck)..

Enquête : Sophie Dolce



Au 71 et au 71 bis boulevard Ornano, deux beaux immeubles construits par l'architecte Charles Blanche en 1895, avec des bow-windows (fenêtres débordant de la façade) très caractéristiques.

Des élus proposent d'en rajouter

Lors de la réunion du conseil d'arrondissement le 7 janvier, plusieurs élus (des Verts et de l'UMP) ont proposé d'ajouter un certain nombre d'adresses à cette liste : des bâtiments qui ne figuraient pas parmi les 468 proposés, soit parce qu'ils avaient été repoussés par la commission ad hoc, soit parce qu'ils ne lui avaient pas été présentés.

À la réunion suivante, le 24 janvier, Jean-Pierre Cafet, adjoint au maire de Paris en charge de l'urbanisme, a indiqué qu'il avait soumis ces nouvelles propositions à la commission. Plusieurs adresses ont été ajoutées à la liste, notamment :

- 5 ville Guelma
- 8 cité Véron (par ailleurs, pour l'ensemble de cette impasse, le PLU indique "volumétrie à conserver")
- 16 cité du Midi (également "volumétrie à conserver" pour toute la voie).

D'autres propositions n'ont pas été retenues, notamment 35 rue Léon (Lavoir moderne parisien), 27 rue des Roses, 19 rue Jean Cottin, 11 rue Forest (le garage)... ■



L'église Saint-Denis-de-la-Chapelle comporte à l'intérieur une voûte très ancienne et très belle, datant du XIII^e siècle. La façade, elle, est de 1757, de style "néo-classique".

Tout contre cette petite église se trouve la basilique Ste-Jeanne-d'Arc, aux allures de forteresse, construite entre 1926 et 1960 (et dont le "classement" n'est pas proposé).

Le Sacré-Cœur parmi les oubliés

Nombreux sont les bâtiments dont on peut dire que, d'une façon ou d'une autre, ils présentent un intérêt architectural ou historique. Le PLU ne peut pas les incorporer tous dans le dispositif de protection. Il en est cependant certains dont l'absence surprend. Par exemple :

- La cité d'habitations populaires 254-258 rue Marcadet figure (à juste titre) dans les propositions de la Ville. Mais pas celle de la Fondation Weill, 205 rue Marcadet, datant de la même époque et dont l'intérêt architectural n'est pas moindre.

• Dans le quartier Montmartre, parmi les 333 bâtiments protégés, il y en

a quelques-uns qui présentent individuellement un intérêt particulier et mériteraient d'être spécialement soulignés. Ainsi la Halle St-Pierre, la maison Neumont place du Calvaire, le Lapin agile, les ateliers d'artistes 24 et 26 avenue Junot, le Château des Brouillards, le manoir de Rosimond (Musée de Montmartre)... Mais il y a aussi des oubliés, comme l'ancien château d'eau situé entre la place Jean-Baptiste Clément et la rue Norvins, et... le Sacré-Cœur, un des monuments les plus visités de Paris, qui curieusement continuera à ne bénéficier d'aucune protection. Raison politique ? ■



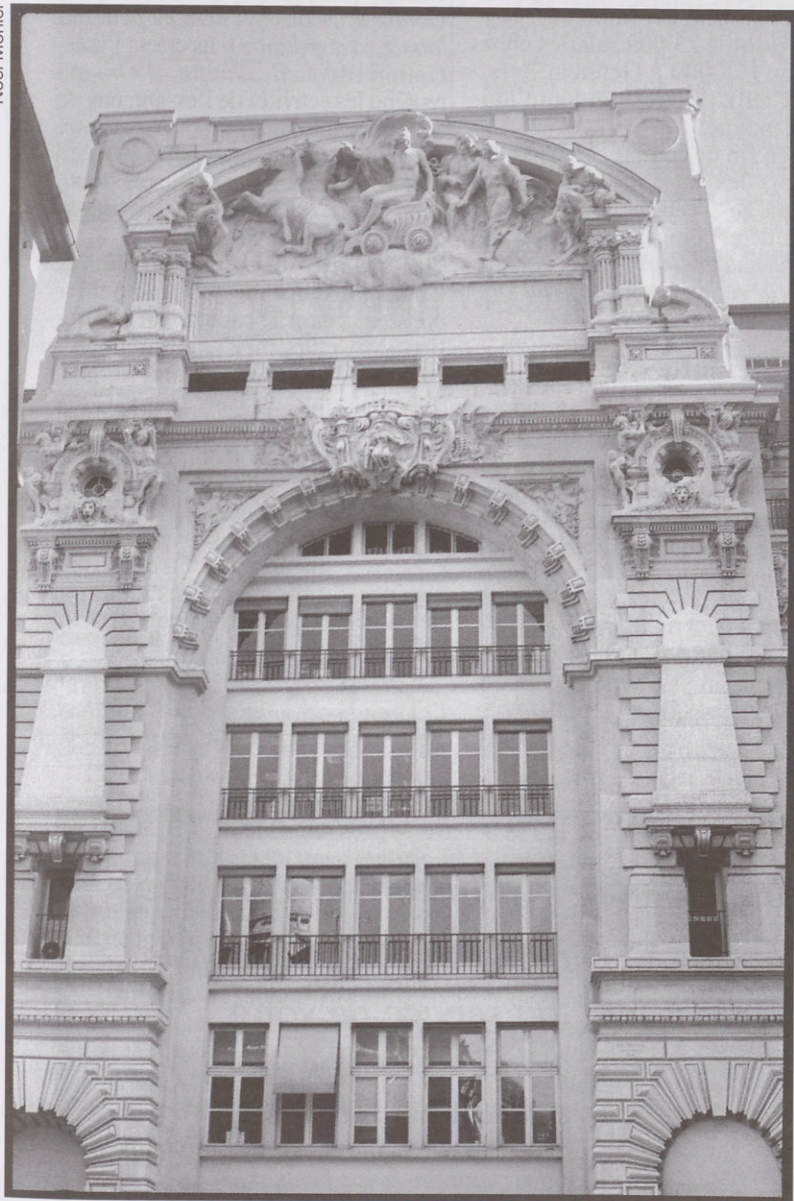
Au 1 rue Ferdinand-Flocon, à l'angle de la rue Ramey, ce bel immeuble HBM ("habitation à bon marché", ancêtres des HLM) a été bâti en 1913 par le grand architecte Henri Sauvage. Celui-ci est l'auteur de plusieurs autres bâtiments remarquables de notre arrondissement : la piscine des Amiraux et l'immeuble qui la surplombe, le 7 rue de Trétaigne (ces deux constructions étant déjà classées), le 17 rue Damrémont...

Noël Monier



À la fin des années 30, il existait plus de soixante cinémas de quartier dans le 18e. L'*Ornano-43*, au 43 du boulevard, était l'un de ceux-là. Sa façade, due à l'architecte Gridaine, évoque l'architecture navale des années 30 : hublots, ponts et cheminée. L'enseigne, d'une belle calligraphie, a été conservée. Mais le bas du bâtiment est actuellement occupé par un magasin Ed.

Noël Monier



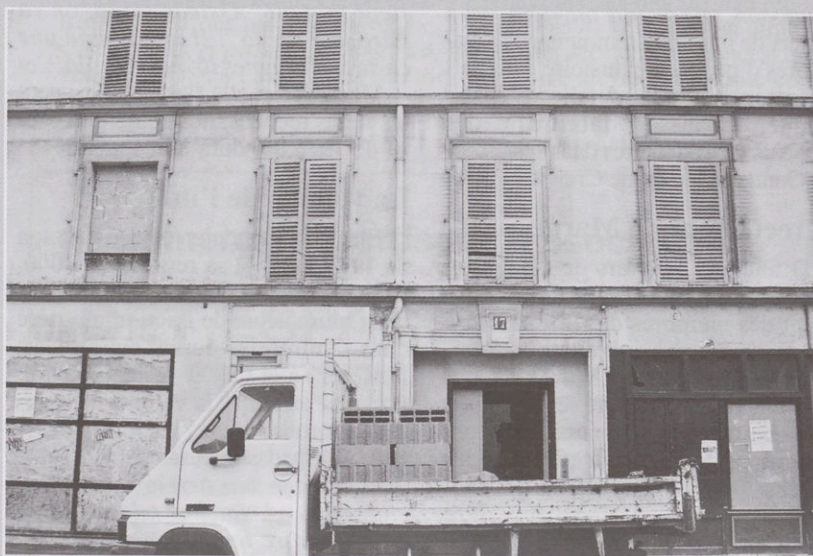
Au 24-32 rue de Clignancourt, se dresse l'ancienne entrée monumentale des magasins Dufayel. Créés à la fin du XIXe siècle, les grands magasins Dufayel occupaient presque tout le pâté de maisons jusqu'au boulevard Barbès. Ils ont été des pionniers de la vente à crédit. Aujourd'hui, cette façade couvre des bureaux de la BNP. Elle a malheureusement été en partie dénaturée. Notamment, la coupole qui la surmontait a disparu.



Thierry Nectoux (www.chambre noire.com)

L'école de la rue Charles-Hermite, construite en 1938, est un très bel exemple de l'architecture scolaire de ce moment-là, avec ses volumes hauts et affirmant leur caractère fonctionnel. Elle est située dans la cité Charles-Hermite, citée HBM (habitations à bon marché) bâtie vers 1934 sur le site des anciennes fortifications (les "fortifs").

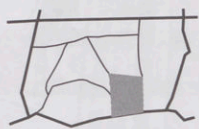
Incompréhensible...



Florence Delahaye

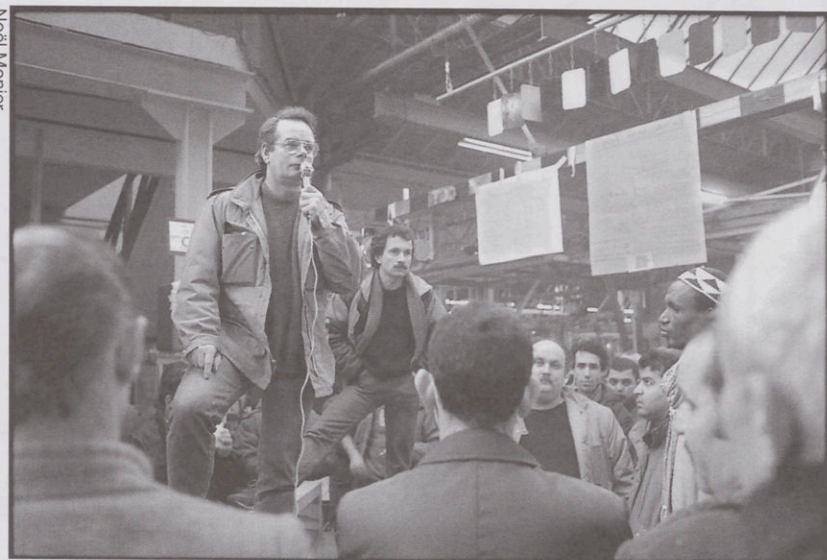
Parmi les immeubles auxquels il est proposé d'attribuer la "protection Ville de Paris" figure le 17 rue Pajol (ci-dessus). On a du mal à comprendre ce qui a conduit les experts de la Ville à estimer que ce bâtiment présente

un "caractère architectural ou historique" particulièrement remarquable. Alors que d'autres bâtiments, bien plus intéressants, par exemple le 39 de la même rue Pajol, ne sont même pas "signalés"...



Bernard Masséra, de l'usine Chausson à la Goutte d'Or

À la salle St-Bruno, Bernard Masséra, syndicaliste, et responsable associatif dans le quartier, retrouve d'anciens camarades de l'usine Chausson à l'occasion de la sortie d'un livre.



En 1983, pendant la grande grève des O.S., au cours d'une assemblée générale dans l'atelier des presses, Bernard Masséra rend compte d'une entrevue avec la direction.

Bernard Masséra est quelqu'un qui compte dans le quartier de la Goutte d'Or. Il a été un des fondateurs de l'association *Paris-Goutte d'Or*, il est actuellement président de la *Salle Saint-Bruno*, sorte de maison des associations du quartier, et d'*Accueil Goutte d'Or*, qui fait notamment du soutien scolaire et de l'alphabétisation.

C'est aussi, et surtout, un ancien militant syndicaliste, de ces hommes et femmes qui ont forgé, à travers les luttes sociales, la riche histoire du mouvement ouvrier. Il présentait il y a peu, à la Salle St-Bruno, dans une ambiance très chaleureuse, un livre qu'il a écrit avec le journaliste Daniel Grason, *Chausson, une dignité ouvrière*, qui à travers de multiples témoignages retrace près d'un siècle d'histoire dans cette entreprise de la métallurgie parisienne. Chausson fabriquait des autocars et des voitures dans ses usines de Gennevilliers et de Creil.

Directement au Maroc

D'anciens ouvriers de Chausson étaient là, à la salle St-Bruno, notamment des membres de l'*Association des travailleurs maghrébins en France* qui a son siège rue Affre à la Goutte d'Or. Ils ont raconté leurs conditions de travail épouvantables, leurs conditions de logement affreuses des années 70 (il y a dans le livre des photos édifiantes à ce sujet), et malgré cela l'un d'eux disait : «*Ce sont des années que je n'oublierai jamais, des années formidables.*» Car c'étaient les années d'une découverte inoubliable, celle de la solidarité.

Dans les années 50, 60, 70, Chausson recrutait la plus grande partie de ses O.S. (ouvriers spécialisés, ceux

qui travaillaient à la chaîne) directement dans les régions rurales du Maroc. Un des ouvriers cités dans le livre, Mohamed El Boudrari, de Tiznit, raconte : «*Un responsable de Chausson venait là-bas chercher des travailleurs. On était des milliers à se faire embaucher. Au début il avait cherché vers Casablanca, mais ça n'a pas marché, ils étaient trop instruits.*»

Un autre, Mohamed Amechnoua, recruté en 1973 : «*Les gens venaient de la montagne pour passer la visite, les recruteurs vérifiaient les mains, les genoux, presque comme du bétail !*» Un autre, Mohamed Ouarrab (présent à la Salle St-Bruno), raconte son arrivée à Paris : «*Un monsieur m'a dit "Assieds-toi là, on va faire une photo". Il m'a donné une carte : "Tu signes là, tu signes là"...*»

Mais avec quelle fierté ils évoquent les luttes menées, notamment la grève de 1975 qui dura huit semaines !

La volonté de l'unité

Électro-mécanicien chez Chausson de 1979 jusqu'à sa retraite en 2000, Bernard Masséra a été un des principaux animateurs de l'action ouvrière dans l'entreprise durant ces années. Adhérent à la CFDT - mais il avait, chevillée au corps, la volonté de l'unité. Ça tombait bien : les militants de la CGT Chausson aussi.

«*Quand je suis arrivé, c'était une entreprise qui marchait très fort, avec en corollaire les cadences accélérées.*» Il raconte dans son livre l'histoire d'un O.S. licencié à la fin des années 70 pour «*faute professionnelle*». «*En fait, il n'arrivait plus à tenir la cadence. Deux jours plus tard, il tombe inanimé dans la rue... Il était épuisé. Emmené à l'hôpital, il agonis-*

se une semaine et meurt.» Il raconte la réponse d'un cadre à un travailleur qui se plaignait des conditions de travail : «*Chausson n'est pas une maison de repos !*» Mais il raconte aussi les grandes grèves des O.S. de Chausson en 1982 et 1983. La grève, moment très dur, au prix d'une perte de salaire qui peut être dramatique, mais où l'on s'affirme comme homme, comme auteur de son histoire.

Cependant, la direction commence à parler de restructurations, et voilà que les plans de licenciements se succèdent, jusqu'au dépôt de bilan, puis la reprise conjointement par Renault et Peugeot, à nouveau des licenciements, des fermetures d'ateliers... Bernard Masséra est à cette époque secrétaire du comité central d'entreprise, sa responsabilité est immense. Il y avait eu jusqu'à 23 000 salariés chez Chausson (18 000 à Gennevilliers, 5 000 à Creil), il en reste aujourd'hui une soixantaine.

Mais en fin de compte, les accords signés lors des luttes incessantes qui ont marqué aussi cette période peuvent être considérés comme exceptionnels. «*Si on obtenait toujours d'aussi bonnes garanties de reclassement, ce serait formidable*», dit Bernard.

De Paris Goutte d'Or...

Il est arrivé dans le 18e en même temps qu'il a été embauché chez Chausson. Rue de la Goutte d'Or, il habitait «*une piaule de 12 m², dans un immeuble qui menaçait de s'écrouler. Le plancher était tellement en pente que, pour ne pas renverser mon café, j'étais obligé de caler la table.*»

C'est l'époque où dans le quartier on parle de rénovation. Une voisine qu'il connaît un peu parle à Bernard Masséra de l'association *Paris Goutte d'Or* qui se crée, sur la base : rénova-

tion, oui, mais pas en changeant complètement la physionomie du quartier, pas en chassant sa population au loin.

Il était du noyau de *Paris Goutte d'Or*, pas très actif cependant au début «*car je faisais les 3 X 8 chez Chausson [une semaine du matin, une semaine du soir, une semaine de nuit] et puis l'activité syndicale me laissait peu de temps.*» Peu à peu cependant, il s'engage de plus en plus, il est même durant quelques années président de l'association, succédant à Michel Neyreneuf.

.... à Accueil Goutte d'Or

En 1998, le Secours catholique veut fermer l'antenne qu'il a dans le quartier. Les salariées viennent demander conseil à Bernard au sujet de leur licenciement. Mais les responsables de *Paris Goutte d'Or* disent : «*On ne peut pas laisser ça disparaître.*» Ils créent l'association *Accueil Goutte d'Or* qui reprend les activités de l'ex-antenne du Secours catholique, désormais centre social totalement autonome. Bernard Masséra en est aujourd'hui le président. Quand on est militant dans l'âme, on ne s'arrête jamais.

Il habite maintenant rue de Chartres, dans un des immeubles construits dans le cadre de la rénovation. Aux murs chez lui, d'immenses photos de montagne. La montagne, pour Bernard Masséra, c'est son enfance. Il a grandi dans la vallée de Chamonix où son père, maçon, construisait des refuges en haute altitude. C'est en travaillant avec lui que Bernard a commencé sa vie d'ouvrier, c'est avec lui aussi qu'il a découvert l'amour des sommets. Un amour qui ne l'a jamais quitté, son autre passion, sa fidélité secrète.

Noël Monier

□ Chausson, une dignité ouvrière. Éditions Syllepse. 396 pages, 20 €.

Impression Diffusion Graphique



L'imprimerie coopérative
au service de votre
communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents, un service complet
pour répondre à vos besoins

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris
Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49
E-mail : idg18@noos.fr

La vie des quartiers

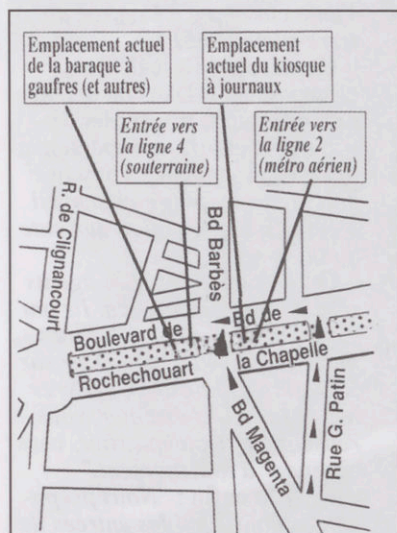
Goutte d'or



Aménagement du carrefour Barbès-Rochechouart :

propositions d'Action Barbès

Les axes boulevard Rochechouart et boulevards Magenta-Barbès vont être réaménagés. Mais qu'est-il prévu pour le carrefour ?



Une des questions : faut-il conserver l'interdiction actuelle de tourner à gauche au carrefour ?

Les travaux d'aménagement du boulevard Magenta en "espace civilisé", selon l'expression de la mairie, se poursuivent (élargissement des trottoirs, réduction de la circulation automobile à deux files au centre de la chaussée, l'une montante et l'autre descendante, encadrées par des couloirs de bus en site propre et des pistes cyclables). L'aménagement selon les mêmes principes du boulevard Barbès qui lui fait suite devrait commencer au printemps 2005. Mais qu'en est-il de leur jonction, c'est à dire du carrefour Barbès-Rochechouart ?

Rien n'est encore décidé. L'association *Action Barbès* a pris les devants pour faire à la Ville une proposition.

Ce carrefour est régulièrement embouteillé. De plus, nombre de voitures venant du sud, du boulevard Magenta, le traversent pour tourner à gauche juste devant Tati et emprunter le boulevard Rochechouart en direction de la place Clichy, ce qui leur est pourtant interdit, ainsi que l'indique un panneau de signalisation : ils auraient dû préalablement prendre à droite la rue Guy-Patin et faire le tour par le boulevard de la Chapelle. En revanche, les bus 30 et 54 ont le droit, eux, de tourner à gauche.

Parfois, des agents de la circulation, notamment les "casquettes à damier" embauchés par la Ville de Paris, sont là pour dissuader ceux qui veulent prendre le tournant interdit, discutent avec eux, et cela aggrave les embouteillages. Parfois aussi, plus sournois, des policiers de la préfecture se pos-

tent un peu plus loin pour arrêter ceux qui ont tourné illégalement et leur dresser procès-verbal.

Plus de feux sous le viaduc

La proposition d'*Action Barbès* consiste à maintenir les feux aux débouchés du Magenta pour monter au nord (ou tourner à droite) et au débouché du boulevard Barbès pour descendre au sud (ou tourner à gauche), mais supprimer les feux intermédiaires placés sous le viaduc du métro, sources de bouchons.

Les feux restants seraient désynchronisés et un feu supplémentaire serait installé boulevard Magenta, devant le Louxor, sur le couloir réservé aux bus. Ce serait un feu "prioritaire". Ainsi, quand il serait-vert, bus et vélos pourraient traverser en diagonale le carrefour et tourner vers le boulevard de Rochechouart, les vélos pouvant aussi continuer tout droit sur le boulevard Barbès. Pendant ce temps, les autres feux seraient rouges et toute autre circulation serait bloquée. Ensuite, elle pourrait repartir dans les deux sens.

Ce n'est qu'une proposition, elle a le mérite d'exister. Elle a été soumise et elle sera étudiée.

Les baraques et le kiosquier

Par ailleurs, *Action Barbès* s'est penchée sur l'aménagement de l'espace sous le viaduc du métro. Il serait question de déplacer le kiosque à journaux, actuellement du côté du grand escalier montant vers la ligne 2 (Nation-Dauphine), pour le mettre en face, du côté des bouches de métro descendant vers la ligne 4 (Orléans-Clignancourt). Le kiosquier n'est pas chaud-chaud mais il serait d'accord à condition d'être situé au bord du trottoir et non au fond de l'espace, et à condition surtout que les baraques foraines (y compris la baraque de gaufres) disparaissent, car elles empêcheraient totalement la visibilité de son kiosque.

Il semble que la baraque de gaufres ait une autorisation, les autres non. À voir. En tout état de cause, si les baraques disparaissaient (possibilité néanmoins d'installation de structures éphémères en cas d'événement ponctuel), la Ville se proposerait d'aménager, sur cet espace rendu aux piétons, outre le kiosque, un parking à vélos au fond et une "tonnelle" télécom, c'est-à-dire un taxiphone à quatre postes.

La concertation se poursuit.

Marie-Pierre Larrivé

La vie des quartiers

Clignancourt



Une antenne de la bibliothèque Hermel dans l'ex-permanence d'Alain Juppé

Dans l'avenir, ce local deviendra un lieu d'accueil pour personnes âgées.

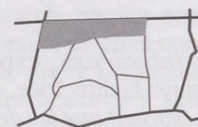
Que va devenir le local en rez-de-chaussée du 121 rue Caulaincourt, appartenant à une des sociétés immobilières de la Ville de Paris et inoccupé depuis deux ans ? Dans l'immédiat, il va servir d'antenne provisoire à la bibliothèque publique de la rue Hermel pendant la durée de sa fermeture pour travaux. Mais ensuite ?

Ce local était autrefois loué, avec un loyer particulièrement bas, comme permanence à Alain Juppé au temps où celui-ci était député de Montmartre, puis à Patrick Stefanini (RPR). Ce n'était pas un cas unique : nombre de locaux dépendant de la Ville étaient ainsi loués à des prix variables, sans règle ni contrôle, à diverses organisations ou associations. Le RPR en profitait largement, le PS aussi un peu.

En 2002 Bertrand Delanoë, a mis fin à ce système : désormais, les locaux dépendant de la Ville sont toujours loués au prix normal - quitte, pour les associations, à demander une "subvention compensatrice de loyer", qui doit être votée comme toute subvention par le Conseil de Paris.

Patrick Stefanini, placé face à une forte augmentation de loyer, a préféré s'installer ailleurs. Lors du conseil d'arrondissement, Angélique Michel (UMP) a proposé qu'on fasse du 121 rue Caulaincourt un équipement pour la petite enfance. Mais la municipalité du 18e a indiqué (on l'a donc appris à cette occasion) que ce local était réservé au Centre d'action sociale du 18e pour un lieu d'accueil pour les personnes âgées.

Porte Montmartre



Les parents d'élèves inquiets d'une éventuelle réorganisation des écoles

Chaises musicales, vases communicants... À quoi joue-t-on dans les écoles du quartier de la Porte Montmartre ? Selon des informations parvenues sous les yeux des parents d'élèves, il aurait été décidé à la mairie du 18e de transformer, dès la rentrée 2005, l'école élémentaire Fernand-Labori en maternelle (trois classes), en y gardant toutefois un CP et un CE1 mais en transférant les grands de CE2, CM1 et CM2 au groupe scolaire René-Binet.

Les parents d'élèves de Labori et de Binet, qui n'ont pas été consultés, s'interrogent et protestent. Pourquoi une maternelle à Labori alors que la maternelle Gustave-Rouanet (dont les

enfants vont ensuite à Binet) n'est pas à saturation ? Et surtout, pourquoi surcharger les écoles Binet, les transformer, disent-ils, en "usine" ?

Ils craignent une surcharge d'effectifs, ils craignent également qu'on y supprime des locaux aménagés en ateliers (informatique, arts plastiques...) pour y faire de nouvelles classes.

Pour l'instant, la restructuration est "officiuse". Dans une lettre ouverte, les parents réclament une concertation. Prenant les devants sur une réponse éventuelle de la mairie qui dirait que rien n'est décidé, ils demandent que la rencontre ait lieu avant que ce soit "officiel".

Commerçants, artisans, associations,

CET ESPACE PEUT ÊTRE LE VÔTRE

Le 18e du mois, lu par cinq mille habitants du 18e, sera pour vous un support de publicité efficace.

Cet espace publicitaire (un huitième de page) vous coûtera 80 € TTC.

Pour trois annonces, la quatrième gratuite.

© 01 42 59 34 10 (répondeur). Fax 01 42 55 16 17.



Môm'artre, l'atelier créatif des enfants

Activités artistiques, aide aux devoirs... Une centaine d'enfants de 6 à 12 ans fréquentent les locaux de cette association.



Rue de la Barrière-Blanche, les deux salles du local de Môm'artre sont ouvertes tous les jours (sauf dimanche).

Sautez la "barrière blanche" et retrouvez-vous au paradis des mômes, à Môm'artre, "l'atelier créatif des enfants du 18^e", comme se définit lui-même ce centre de loisirs qui affiche sa différence, installé depuis septembre 2001 au 2 rue de la Barrière-Blanche, à l'angle de Joseph-de-Maistre.

Une ancienne boutique louée à l'Opac, 120 m² et deux pièces en enfilade, la première carrelée pour pouvoir, sans risques d'éclabousser et de tout salir, patouiller la terre et la peinture, découper la mosaïque, effiloche la feutrine, coller le carton... et la seconde toute pimpante, au parquet verni et aux murs joliment décorés, pour y danser ou jouer la comédie et aussi pour y faire ses devoirs, une autre des missions de Môm'artre.

L'atelier des enfants ouvre le mercredi, de 8 h 30 à 19 h (journée entièrement consacrée à la créativité) et les autres jours de la semaine de 16 h 30 à 20 h. Une centaine d'enfants de 6 à 12 ans fréquentent les lieux, 25 à 30 par jour, quelques-uns inscrits individuellement mais la plupart élèves des écoles Damrémont, Joseph-de-Maistre et Lepic. D'ailleurs, en accord avec les écoles, des animateurs de l'association viennent les y chercher. Arrivés sur place, on goûte puis on se met aux devoirs avant de se livrer aux activités ludiques proposées.

«Ce n'est pas du soutien scolaire, encore moins du rattrapage, mais de l'aide aux devoirs. On surveille, on conseille. Pour certains, tout va très vite et très bien. Pour d'autres, c'est

un peu plus laborieux», explique Cécile Decognier, la directrice. «Certains parents pensent que les devoirs sont une priorité absolue, d'autres non et il y en a même qui vont jusqu'à "interdire" leur enfant de cartable pour qu'il puisse entièrement se consacrer aux ateliers», ajoute-t-elle.

Cécile, Chantal, Elsa et Fabien

Cécile Decognier est toute nouvelle, directrice depuis novembre 2004, remplaçant à ce poste Chantal Mainguéné, la fondatrice, qui reste présidente de l'association et toujours «très présente». Cécile n'a que 27 ans mais sa carrière d'animatrice d'enfants date de dix ans (mais oui, à 17 ans déjà...) et, en prenant son poste de directrice, elle revenait tout juste d'un reportage photo-vidéo sur les fêtes à travers le monde (Afrique, Asie, Amérique).

Elle est permanente à Môm'artre, tout comme Elsa, 25 ans, et Fabien, 27 ans, une jeune équipe qui fonctionne aussi avec des bénévoles (Nicole, Béatrice et Marie...) et avec de nombreux artistes. Ceux-ci animent bénévolement les ateliers et Môm'artre leur offre en échange la jouissance gratuite des lieux, hors périodes de présence des enfants, pour spectacles et expositions.

Mais que fait-on pendant ces ateliers ? Toutes sortes de choses, activités plastiques ou expression corporelle : dessin, peinture, poterie, sculpture, pyrogravure... mais aussi photo et vidéo puis théâtre ou marionnettes et encore claquettes, capoeira, danse africaine et danse jazzy et d'autres choses encore.

«Ce n'est pas une école d'art mais un lieu d'initiation au plaisir de créer. C'est pourquoi nous diversifions beaucoup les activités. Chaque soir de la semaine est consacré à des activités différentes avec trois ateliers distincts (marionnettes, danse africaine ou vidéo tel jour ; mosaïque, pâte à sel ou théâtre de marionnettes tel autre ; danse jazz, peinture, création d'une BD ou d'un journal tel autre jour encore). Les enfants choisissent leur atelier et chacun ne dure que deux mois (sept à dix séances) au bout desquels les enfants organisent une soirée-vernissage où ils invitent les parents à admirer leurs prouesses», déclare Cécile.

L'enfance de l'art

La prochaine soirée a lieu le 18 février et elle se déroulera moitié au local et moitié à l'hôpital Bretonneau, tout proche, devant les personnes âgées. Môm'artre, d'ailleurs, travaille beaucoup avec Bretonneau et la seule activité à l'année s'y déroule. Tous les mercredis matin, les enfants vont à l'hôpital et petits et grands, sous la houlette de Jean-Michel, le chanteur des Martin City Queen, composent ensemble et chantent ensemble.

Môm'artre, c'est l'enfance de l'art et... ce n'est pas cher. On paye en fonction du temps passé sans avoir à déboursier un forfait en début d'année, quitte à le perdre pour cause de gros rhume ou pire. Cela coûte de 5,50 € de l'heure à 1,50 € selon les revenus de la famille (moitié prix pour le deuxième enfant et gratuité si on est au tarif minimum).

«C'est moins cher que l'heure de baby-sitter qui revient entre 7 et 8 euros dans le quartier», souligne la jeune directrice.

M.-P. L.

□ Môm'artre, 2 rue de la barrière Blanche. Tél. : 01 42 28 82 27.

Place Clichy : test pour les entrées de métro automatisées

Station Place de Clichy, entrée du métro face à la Librairie de Paris : un panneau prévient : «Ici, la vente se fait uniquement par des distributeurs automatiques. Paiement par carte bancaire ou pièces, pas de chèques ni de billets. Vente classique à l'entrée du terre-plein central.»

On descend l'escalier et, effectivement. Dans un décor orange et vert, trônent les distributeurs et un autre grand panneau vous accueille. On y lit : «Le Métro change son accueil. Nouvelle organisation de vente en libre-service».

On y lit encore : «Les agents sont à votre disposition. Ils ont plus de temps et de nouveaux moyens pour vous informer sur le trafic, les horaires, délivrer des plans, vous orienter, vous renseigner sur le quartier, vous seconder à tout moment.»

On y lit enfin : «Nous préparons aujourd'hui les entrées de demain. Cette entrée test préfigure la nouvelle organisation de l'accueil dans les entrées. Toutes vos remarques sont accueillies avec intérêt.»

Un métro sans personnel ?

Remarquons donc. Le guichet traditionnel est toujours là, toujours peuplé de vrais gens humains et, oui, il est probablement plus intéressant pour eux d'informer le passager que de vendre des tickets puis des tickets et encore des tickets. Mais espérons que cette entrée test (il y en a quelques autres dont Hôtel de Ville) ne préfigure pas un métro désert, sans personnel, que cela ne préfigure pas des licenciements en masse.

Et puis, que faire si l'on ne possède pas de carte bleue (cela existe) et si on est en rade de pièces ? Demander au personnel de faire la monnaie ? Peut-il le faire ? Et s'il disparaissait ? ■

8 février : carnaval rue Georgette-Agutte

Mardi 8 février, c'est le "mardi-gras", jour traditionnel de carnaval et, comme les années précédentes, les pensionnaires du Foyer de vie St-Joseph de la rue Georgette-Agutte vous invitent à le fêter avec eux. Ces pensionnaires, ce sont trente-huit adultes handicapés mentaux, qui préparent chaque année avec enthousiasme cette fête, ouverte aux gens de l'extérieur, et organisée avec le concours de l'association Paris-Macadam.

Il y aura des chars décorés, animés par des musiciens et danseurs, et un

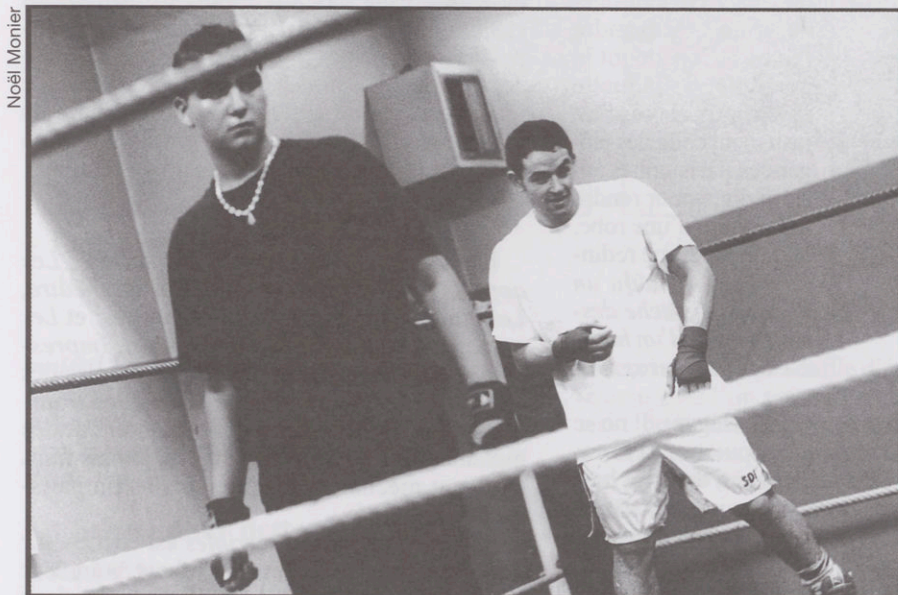
concert à la fin. Thème : le Brésil et la diversité ethnique. Le cortège, partant de la rue Championnet, parcourra les rues des quartiers Grandes-Carrières et Clignancourt.

Le foyer lance un appel pour que les Parisiens, les associations, les bénévoles, les artistes qui souhaitent soutenir cette action, le rejoignent.

□ Renseignements : Foyer de Vie St-Joseph, Camille-Alain Palany. 01 46 27 05 72 ou 06 11 59 72 32. cap_urban@yahoo.fr

L'entraînement à la boxe au gymnase Bertrand-Dauvin : deux heures d'effort sans relâchement

Rencontre avec les responsables et les pratiquants du club Franthaïfull, qui conçoivent la boxe comme une école de discipline et de sens de l'effort.



Djillali (à droite sur la photo) : «Je ne sors pas, la boxe est ma seule passion.»

La boxe : sport... combat de guerriers, décrié par certains... "noble art", adulé par d'autres... ? Il s'agit, en fait, d'un panachage bien dosé de ces trois caractères.

Le combat est incontestablement lié à l'histoire de l'homme, dès les origines : combat contre les animaux, contre la nature, contre lui-même afin de pouvoir survivre. L'homme a eu constamment besoin de se défendre. La boxe exprime certainement cette sève, elle n'est donc pas seulement un assaut ou un spectacle. En France, la boxe a connu ses heures de gloire dans la première partie du siècle dernier, jusque vers les années 60, à l'époque où la boxe florissante s'exprimait dans des cercles reconnus mais aussi dans des salles lugubres ou des sous-sols occultes.

Tout ceci a bien changé. Elle est aujourd'hui de plus en plus dépréciée en Europe où elle est née, alors qu'elle attire et fascine l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, où ne règnent pas encore le confort et les loisirs à tout va, l'argent facile, où les temps sont durs.

Un club de champions

Dans notre arrondissement survivent quelques clubs (trois seulement pour la boxe classique), qui pour subsister enseignent et pratiquent boxe classique, boxe française, boxe thaï, full contact. Le Franthaïfull, qui officie au stade Bertrand-Dauvin, fait partie de ceux-là. Créé en 1986 par Raouf Rezgui (président actuel), le

club compte 150 adhérents, toutes disciplines confondues, et a vu son effectif comporter un champion du monde, un champion d'Europe et quatre champions de France.

La valse des cordes à sauter

Raouf a disputé 99 combats, a été trois fois champion de France universitaire, troisième au championnat du monde et d'Europe en 1989. «Il est vrai, dit-il, que nous traversons une crise. Il n'y a plus de clubs privés, seuls les clubs financés par la manne publique continuent à vivre. En plus, nous sommes dans des quartiers pas riches, où les 12-25 ans n'ont pas les moyens de s'inscrire et de participer à nos cours, car l'inscription coûte 44 € par an, le prix des cours est de 15 € mensuel pour quatre cours par semaine. C'est le minimum vital pour faire vivre le club, qui ne comporte que des bénévoles. Nous avons du mal à fidéliser les jeunes, bien que nous fassions des facilités pourvu que le jeune participe à tous les entraînements.»

Yves Obadia, coordinateur et trésorier, confirme : «S'il n'y a plus d'engouement, c'est sans doute aussi parce que l'on ne montre plus la boxe. Il n'y a plus les galas d'antan à l'Élysée-Montmartre, à la salle Wagram, au Cirque d'hiver. Il n'y a plus de réunions de boxe à Asnières, à Colombes, où tout était gratuit pour les jeunes, plus de boxe à la télé non plus... La boxe peut pourtant être, je ne crains pas de le dire, une activité éducative, synonyme de courage, de

combativité. Mais c'est maintenant comme si le goût de l'effort se perdait, toutes générations confondues.»

Il suffit de décortiquer une séance d'entraînement physique du club le lundi soir à Bertrand-Dauvin. Arrivés vers 19 h, ils sont une trentaine ce soir, semi-pros, amateurs, débutants. Dès le vestiaire, étant donné l'exiguïté des lieux, la discipline individuelle est obligée. Suivent vingt minutes de footing autour du gymnase à un rythme élevé. Au retour le T-shirt doit être déjà humide !

Les survêtements enlevés, rituel chaussures terminé, c'est parti. Sur une musique à cent à l'heure, Macaire Geoffroy, le coach, ancien pro, oreilles en feuille de chou comme un pilier de rugby, commence à faire valser la corde à sauter. Impressionnant, toutes ces cordes qui giflent le parquet en cadence, pied gauche, pied droit, corde tendue, corde croisée, saut en extension... pendant plus de trente minutes sans répit. La sueur dégouline.

Deux minutes de récup, les seules de la séance, puis on bande les mains et on enfle les gants, et ça repart, on sautille pour détendre le buste et les bras, flexions de la tête dans tous les sens possibles pour travailler l'esquive, on accélère, on relâche. Important, l'esquive, pour un boxeur qui doit savoir distribuer sans recevoir.

Souplesse et élégance

Travail devant les glaces, le buste est balancé dans tous les sens pour des simulations de défense. Ça n'arrête jamais. Puis Macaire décompose un geste d'attaque : en appui sur la jambe droite légèrement pliée, simulation d'un coup du gauche, il se rebalance sur la jambe gauche et le coup droit part. Aperçu dans la glace, exécuté par un ancien pro, impressionnant de souplesse, d'élégance. C'est beau. Arrive le travail de la technique de combat sous l'œil averti du maître, deux par deux, protégés et casque serrés.

Une seule règle : celui qui touche rentre au vestiaire. Ça bouge, on n'a pas le droit de baisser les gants, sinon gare aux quelques minutes supplémentaires de corde à sauter. Dernier quart d'heure, séances d'abdos sur le dos suivies de séries de pompes ! Il est 22 h. Il y a vraiment une énergie non feinte, un courage à toute épreu-

ve, une discipline de fer dans la pratique de la boxe.

Le jeu en vaut-il la chandelle ? «Oui», répond sans hésiter Djillali Senane. Djillali est un jeune Algérien de 20 ans, un garçon souriant, à la parole douce, travailleur, gérant d'un café avec son frère Achour rue de Sofia. «Je n'ai qu'une seule passion, la boxe. Mon grand-père et mon père étaient boxeurs en Algérie, Achour a été un des tout jeunes champions en Algérie aussi. J'accepte tous les sacrifices que je fais, cinq entraînements par semaine, contraintes dues aux heures passées à la corde à sauter, sur le ring, discipline, hygiène de vie...

«Je ne sors pas, mes heures de sommeil sont la seule récupération entre le bar et la boxe. Par contre, je crois savoir me surpasser, garder mon self-control, me concentrer, je me sens fort psychologiquement.

«Les mercredis soirs je m'entraîne à Courbevoie avec des pros ou des internationaux, c'est valorisant. Je ne cours pas après des résultats au plan national à court et moyen terme ; s'ils arrivent, tant mieux. Non, mon seul objectif est de réussir mes diplômes nationaux afin de créer, dès l'an prochain, une section boxe éducative et favoriser, pourquoi pas, des réinsertions sociales pour les jeunes de 10 à 14 ans, âge où les enfants progressent vite et où on maîtrise mieux la discipline de l'élève.»

Ainsi parle Djillali, ainsi va la boxe, sport-combat-art.

Michel Cyprien

□ Franthaïfull, 21 av. de la Porte des Poissonniers. 06 87 91 11 50.

Commerçants,
artisans,
associations,

**CET ESPACE
PEUT ÊTRE
LE VÔTRE**

Le 18^e du mois, lu par
cinq mille habitants du 18^e,
sera pour vous un support
de publicité efficace.

Cet espace publicitaire
vous coûtera 50 € TTC.
Pour 3 annonces, une quatrième gratuite.
© 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

Gavarni, un grand dessinateur à Montmartre

On a fêté l'an dernier le deux centième anniversaire de la naissance de Gavarni, un des très grands dessinateurs de la première moitié du XIX^e siècle, contemporain de Daumier, et Montmartrois pendant une grande partie de sa vie.

Lorsqu'il revient, en 1828, s'installer à Montmartre où il a passé une partie de son enfance, Gavarni a 24 ans. Il s'installe dans un pavillon rue des Rosiers (à l'emplacement actuel du Sacré-Cœur), à l'ombre de la tour du télégraphe qui surmonte l'église Saint-Pierre, dans la petite propriété de ses parents.

Il s'appelle en réalité Sulpice-Guillaume Chevalier. Il vient de passer plusieurs années à Tarbes, employé au service du cadastre – et n'y a échappé à l'ennui que parce que son chef de service, amateur d'art, lui laissait le temps nécessaire pour se consacrer à sa passion, le dessin. Il a rapporté à Paris nombre de dessins et de petits tableaux représentant des paysages des Pyrénées.

Un jour, alors qu'il présente ses œuvres à un marchand de tableaux, celui-ci lui fait remarquer qu'elles ne portent pas de signature. Le regard de Sulpice-Guillaume tombe sur une de ses aquarelles, représentant le cirque de Gavarnie, et c'est alors qu'il adopte le pseudonyme qu'il conservera toute sa vie, Gavarni. (Selon une autre version, un acheteur, voyant sous le dessin l'indication "cirque de Gavarni" écrite avec une faute d'orthographe, a cru que Gavarni était le nom de l'auteur ; et celui-ci, amusé, aurait conservé cette signature.)

Doué pour la tournure d'une robe

Il fait ses débuts de dessinateur de presse à *La Mode*, dirigé par Émile de Girardin. Malgré son titre, ce n'est pas un journal de mode, mais une



Gavarni par lui-même

plus tard Alexandre Dumas.

Gavarni est bel homme, très élégant. Il ne se mariera pas, mais aura une réputation d'homme à femmes. On le voit souvent, dans les bals chics aussi bien que dans les guinguettes ou à l'Élysée-Montmartre, accompagné de jolies filles et notamment de sa "fiancée" Joséphine, fille de la duchesse d'Abrantès. Qu'on ne croie pas cependant qu'il était reçu dans les milieux de l'aristocratie royale. Le duc d'Abrantès, c'était Junot, un général de Napoléon mort fou en 1813 : et donc, duchesse d'Abrantès, c'est de la noblesse d'Empire, considérée comme noblesse de second rang.

Le 4 novembre 1830 paraît l'hebdomadaire *La Caricature*, fondé par Charles Philippon et Honoré de Balzac : quatre pages de textes, et des lithographies de différents formats, en noir et en couleurs. Gavarni, qui entre temps est devenu un maître dans la technique toute nouvelle de la lithogravure, y collabore à côté des plus grands dessinateurs du moment : Daumier, Grandville, Henri Monnier, Taviès, etc.

Le roi à tête de poire

Le journal se présente à l'origine comme apolitique, mais très vite il fait écho aux revendications en matière de libertés politiques, au mécontentement devant l'aggravation des inégalités sociales. Philippon, le directeur, lui-même caricaturiste, a l'idée de présenter la tête du roi Louis-Philippe sous la forme d'une poire – idée qui connaît un succès énorme.

Daumier y invente les personnages de Ratapoil et Robert Macaire, affairistes, voleurs et hommes des basses besognes de la monarchie. Henri Monnier, comédien, auteur de théâtre et dessinateur brillant, y ridiculise le personnage de Joseph Prudhomme, type du bourgeois parvenu. Un dessin d'Henri Monnier restera dans l'histoire : on y voit Joseph Prudhomme, élevé au grade d'officier dans la garde nationale, affublé d'un sabre et proclamant : «Ce sabre est le plus beau jour de ma vie.»

revue littéraire et politique où l'on trouve les signatures, entre autres, de Victor Hugo, Eugène Sue, Alexandre Dumas. Cependant la rubrique à laquelle Gavarni collabore, c'est justement celle des élégances parisiennes : il est si doué pour rendre la tournure d'une robe, la matière d'une redingote ! «Il n'y a qu'un homme qui sache dessiner le noir d'un habit, c'est Gavarni», dira

Gavarni penche davantage du côté d'Henri Monnier que de Daumier. Il n'est pas homme à se battre pour la liberté et pour le peuple, il ne s'intéresse pas aux sujets politiques. Il croque des scènes de mœurs, mettant en scène des personnages typiques de la société parisienne. Ses dessins sont loin d'avoir la force incomparable de ceux de Daumier, mais ils manifestent une acuité d'observation qui en font un témoignage de la société du temps.

Toujours avec distance

Il procédera toute sa vie par séries : *Les apprêts pour le bal*, *Les coulisses du théâtre*, *Les étudiants*, *Les artistes*, *Les lorettes*¹ et *Les partageuses*, *Fourberies de femmes*, *Impressions de ménage*, *Paris le soir*... Il montre des artisans, des marchands des rues, des bourgeois, des domestiques, des banquiers et des mendiants, toujours avec distance, jamais franchement méchant, presque jamais compatissant ou indigné.

La série *Les enfants terribles* est centrée sur l'égoïsme foncier des jeunes enfants, voire leur perversité, et met à mal les discours sur leur innocence. Une image de la série *Les étudiants* montre deux jeunes gandins, l'air épouvantablement satisfait d'eux-mêmes : «Eh mon cher, ne te plains pas ! tu seras médecin, je serai procureur du roi, tu seras obligé d'avoir du talent, je serai forcé d'avoir des mœurs, c'est ça qui sera dur !» Dans la série *Les partageuses*, un vieux et gros bourgeois, rubicond, réjoui, penché au-dessus d'une jeune femme mélancolique allongée sur un divan, déclare cyniquement : «Ne plus m'aimer ! mais, Paméla, ce serait un luxe que vos moyens ne vous permettent pas !»

Baudelaire, Théophile Gautier...

Baudelaire écrit : «Beaucoup de gens préfèrent Gavarni à Daumier et cela n'a rien d'étonnant. Comme Gavarni est moins artiste, il est plus facile à comprendre pour eux... Gavarni n'est pas essentiellement satirique ; il flatte souvent au lieu de mordre... Comme tous les hommes de lettres, littérateur lui-même, il est légèrement teinté de corruption. Grâce à l'hypocrisie charmante de sa pensée et à la puissance tactique des demi-mots, il ose tout.»

Théophile Gautier : «Comme il a bien senti la Parisienne ! Comme on sent bien là ses airs de tête, ses façons de porter les mains, ses ondulations de hanches, ces jolis museaux si fins, si éveillés, d'une irrégularité si piquante...»

Et Sainte-Beuve : «Gavarni a bien des cordes, il n'a pas celle de la caricature proprement dite. À lui le domaine civil et moral, régulier et irrégulier, la femme et tout ce qui s'ensuit, à tous les degrés et tous les âges. Il a repris le bourgeois après Henri Monnier, créateur du type,



Les lettres de l'ancienne
(De la série LES ÉTUDIANTS PARISIENS)

1. Les "lorettes" étaient des prostituées de haut vol cherchant l'homme riche qui pourrait leur payer les meilleurs restaurants, voire les entretenir. On les appelait ainsi parce qu'elles étaient très nombreuses dans le quartier situé entre Pigalle et l'église Notre-Dame-de-Lorette. (Voir Le 18^e du mois, janvier 2005.)



– Toujours jolie ? – C'est mon métier.
(De la série LES LORETTES)

mais il lui laisse les abîmes, les bas-fonds... Dans la série *Les Coulisses*, [ce qui l'intéresse] c'est le contraste perpétuel entre ce qui se joue à haute voix devant le public et ce qui se dit de près entre acteurs...»

La prison pour dettes

En 1835, après le rétablissement de la censure, *La Caricature*, en butte aux poursuites du ministre de l'Intérieur Adolphe Thiers, doit cesser de paraître. Gavarni alors crée son propre journal, le *Journal des gens du monde*. Mais il n'est vraiment pas doué pour l'administration d'une entreprise et, très vite, c'est un désastre financier. Il passe presque un an à la prison pour dettes de la rue de Clichy.

Il en rapporte une série intitulée *Clichy* qui est le seul document d'époque que nous possédions sur l'intérieur de cette prison et où, exception-



– ...Y aurait-il quelque indiscrétion à demander à ces messieurs leur avis sur la composition du nouveau ministère ?



– Petit homme, nous t'apportons ta casquette, ta pipe d'écume, et ton Montaigne.
(De la série CLICHY)

nellement, passe un souffle d'émotion. Ainsi cette image où l'on voit un prisonnier recevant la visite de sa famille ; il serre sa petite fille dans ses bras, tandis que l'épouse, le dos tourné, peut-être pour qu'on ne voie pas ses larmes, lui dit : «Petit homme, nous t'apportons ta casquette, ta pipe d'écume, et ton Montaigne.»

En face du Poirier sans pareil

Deux ans après la disparition de *La Caricature*, Philipon crée un nouveau journal, *Le Charivari*, selon la même formule, dont l'orientation républicaine s'affirmera de plus en plus – ce qui entraînera le départ de plusieurs dessinateurs, dont Henri Monnier, plutôt bonapartiste. Daumier en est la vedette. Gavarni y collaborera aussi, presque jusqu'à sa mort en 1866.

Après avoir porté ses dessins au journal, il rentre à pied à Montmartre et s'arrête, au passage, chez son ami l'écrivain Alphonse Karr, dont le roman *Sous les tilleuls* a été un best-seller. (Le titre fait allusion à l'avenue des Tilleuls à Montmartre, qui se trouvait à l'emplacement de l'actuelle rue Robert Planquette.)

Karr habite dans un parc embroussaillé qui fut celui d'un bal, le *Tivoli-Montmartre*, délaissé parce qu'il se trouvait au-dessus d'anciennes carrières et qu'on craignait un accident. Juste en face, il y avait une guinguette, le *Poirier sans pareil* (à peu près à l'emplacement qui sera plus tard celui du Bateau-lavoir), qui vers 1830 a été engloutie dans un effondrement du sol.

À Montmartre à cette époque, les jardins et les vignes sont plus nombreux que les maisons. Alphonse Karr écrit : «Je me terre dans ma hutte sur le versant sud de Montmartre comme un ermite qu'indiffère la civilisation. Mon voisin le plus proche demeure sur le sommet de la butte. Allant régulièrement à Paris et en revenant, chaque jour il passe deux fois devant chez moi. Parfois il entre et s'installe pour dessiner... L'Opéra, la rue, la prison, le



– Maman va venir, pas tout de suite : elle est avec madame Pelet. Vous ne la connaissez pas, Madame Pelet ? C'est une vieille dame qui vient prendre les cheveux blancs à maman avec une petite pincette. Maman en a joliment ! moi, j'en ai pas.
(De la série LES ENFANTS TERRIBLES)

dandy, la pauvre, l'intimité des femmes, tout sous son crayon est saisissant de vérité. Ses légendes valent son trait. Je revois un de ces tableaux terribles : un passant fait l'aumône à un mendiant qui le remercie en ces termes : «Charitable Monsieur, que Dieu préserve vos fils de nos filles !...»

Gavarni a expliqué sa façon de travailler. Il ne fait jamais d'esquisse. Il dessine directement au crayon gras sur la pierre lithographique. Les légendes lui viennent ensuite : «J'observe mes personnages et ce sont eux qui se mettent à me parler.»

L'armée du préfet Haussmann

Sur la fin de sa vie, Gavarni perd de sa fantaisie, devient amer. Il a toujours aimé dessiner des déguisements, des masques, des carnavals, mais à la fin ceux-ci se font plus tragiques. De cette époque aussi date la série des *Lorettes vieillies*, où l'on voit de vieilles

femmes aux masques ravagés : celles qui autrefois, radieuses, élégantes, ruinaient les riches Messieurs. L'une d'elles, pitoyable, est debout la main tendue près de sa fille jeune et belle, qui dit en lui donnant quelques pièces : «Allons ! va au marché, m'man, et n'me carotte pas !»

Plus très bien portant, un peu misanthrope, il achète à l'écart de la ville, à Auteuil, une maison au milieu d'un parc, où il compte finir ses jours dans le silence. Hélas, c'est compter sans le préfet Haussmann qui a fait décréter l'annexion par Paris en 1860 des communes de banlieue, dont Auteuil (et Montmartre), et qui y entreprend de grands travaux.

«Un jour, écrit Alphonse Karr, survient une armée de trois cents mille hommes, la moitié pour démolir Paris, l'autre pour le rebâtir... Auteuil est menacé comme par un fleuve, Gavarni, son jardin, ses fleurs, sa maison, appelés à disparaître. Somme sur papier timbré, le voilà chassé avec indemnisation mince et chagrin immense. À très peu de temps de là, il meurt.»

Noël Monier

36 poètes pour Montmartre

• *Montmartre raconté par 36 poètes d'aujourd'hui*, recueilli et présenté par Linda Bastide. Diffusé par l'association *Poètes à vos plumes*, 17 rue Véron, 75018 Paris. 25 €.

Linda Bastide avait 18 ans quand elle remporta le concours Jean Cocteau de poésie, dont le thème était "Montmartre". Elle en a un peu plus (on ne doit pas dire l'âge des dames) et elle écrit toujours, et publie, des vers sur tout ce qu'elle aime et notamment la Butte où elle habite. Elle a eu l'idée de demander à des poètes d'écrire eux aussi sur Montmartre.

« Leur demander "Fais-moi un poème sur Montmartre" a été une phrase magique comme "Dessine-moi un mouton", explique-t-elle. L'aventure fut belle et merveilleuse. »

Ce petit recueil, illustré de dessins et d'aquarelles, est ainsi né. Ils ont été trente-six, tous vivants sauf un (Bernard Dimey), de tous les coins de France, de Roumanie, d'Israël, à chanter la Butte, ses chats, ses bistrottes, ses peintres, ses airs de village, le champagne et le Sacré-Cœur, les escaliers, le vent qui ici n'est pas le même vent qu'ailleurs.

Quelques noms sont connus – Andrée Chédid, par qui s'ouvre le recueil, le chanteur François Deguelt –, d'autres moins. Linda Bastide en est, avec deux poèmes évoquant notamment le « rouge Carco, vert Saint-Vincent... ».

On citera aussi une figure de Montmartre, Marielle-Frédérique Turpaud, maire de la Commune libre, qui montre un joli talent :

« Un air d'accordéon s'effiloche aux toitures
La lente flânerie et les projets perdus
glissent sur les pavés, ruisseau immatériel... »

« Un air d'accordéon se faufile dans l'ombre
Terrasse de bistrot où se boit l'imprévu,
les rencontres d'amis, le livre neuf ouvert,
le moineau effronté et l'amour attendu... »

N. M.

□ En vente dans les librairies du 18^e : Librairie de Paris (place Clichy), l'Attrape-cœur (place C.-Pecqueur), Librairie montmartroise (54 rue des Abbesses), Librairie des Abbesses (rue Yvonne-Le-Tac), L'Étape (55 rue du Mont-Cenis), Mille et une pages (rue Marx-Dormoy), L'Écritoire (64 rue de Clignancourt), Humeur vagabonde (rue du Poteau), L'encre de Chine (51 bis rue Lamarck), librairie 96 rue Lamarck.

Les Mots parlent

Pas dans le 18^e, mais c'est tout comme. Il suffit de traverser l'avenue de Clichy et de se retrouver au *Cinéma des cinéastes*. Plus exactement, au *Bar du Père Lathuille* situé dans les mêmes locaux. "Les Mots parlent" est une association qui se propose de vous apprendre à lire en public et qui, chaque samedi, vous permet d'entendre des lecteurs.

Le cycle des lectures de janvier était centré sur la Corée. Celui de février l'est sur Israël.

P.A.A.D.

□ Renseignements et inscriptions : 12 rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris. 01 47 20 14 41. motsparleurs@wanadoo.fr.

"Dis, Blaise, sommes-nous bien loin de Montmartre ?"

Sur la pente de la Butte, dans des ateliers d'artistes, Blaise Cendrars, interprété par Arnaud Dupont, raconte sa Prose du Transsibérien.



Thierry Nectoux (www.chambrenoir.com)

Dans l'intimité de l'atelier du peintre Christiane Jouan, le poète Blaise Cendrars (mort en 1961) nous a transportés, par la voix d'Arnaud Dupont, dans sa fiévreuse odyssée. Rencontre privilégiée entre un comédien, un poème-tableau et le travail d'un peintre. Un voyage par-delà les arts...

Le 21 janvier, 20 h 30, dans l'atelier-galerie, rue du Mont Cenis. Une vingtaine de personnes, du quartier et d'ailleurs, s'installent ici et là dans l'univers artistique de Christiane, au milieu de ses toiles acryliques et de ses dessins gouachés. Des créations spontanées, aux couleurs rassurantes. Deux puits de jour dévoilent une annexe de l'atelier, une sorte d'endroit secret où l'on découvre des pincesaux au repos et encore des tableaux... On sent l'âme de l'artiste et chacun s'invente une interprétation de ses peintures.

De Montmartre aux plaines sibériennes

La lumière se tamise, Blaise Cendrars fait son entrée. Il s'assoit sur un fauteuil, tout proche de

nous. À cet instant, on l'imagine chez l'un de ses amis artistes (on pense à Chagall et ses "tableaux déments", ou au Picasso du Bateau-lavoir) racontant l'aventure de ses 16 ans ; lorsque son immense curiosité de vivre le pousse à bord du Transsibérien, depuis Moscou jusqu'en Mandchourie.

L'atelier devient décor. Et le public, les invités, des amis auxquels il se livre. Le comédien s'appuie sur nos regards, rebondit sur nos réactions. Il nous parle, nous met en scène. Et ses mots roulent, chantent, nous emportent dans les rêves et les souvenirs de Cendrars.

Juste et nuancé, jouant sur la musicalité du texte et le caractère haletant de la prose, Arnaud nous transmet les émotions de l'auteur. Avec sa fragilité et une voracité émerveillée, il nous amène dans le train vrombissant, à travers une Russie dévastée par la révolution et la guerre. Il nous présente "la fleur du poète", Jeanne, la petite Jeanne de Montmartre, celle pour qui le cœur se serre.

"Dis, Blaise, sommes-nous bien loin de Montmartre ?" Un voyage rythmé et désenchanté, entre rire et larmes, passant d'une idée à l'autre, du passé-réminiscence aux songes.

Une création signée par la très sensitive Isabelle Desage (compagnie *Les Amis de George M*) où l'art plastique et le théâtre ne font qu'un.

D'atelier en atelier, de la sculpture à la peinture, la compagnie diffuse ce poème plein d'images, qui fut aussi le premier livre "simultané", illustré par les peintures de Sonia Delaunay. Rien d'étonnant alors qu'il se prête si bien à cette approche théâtrale.

Hélène Claudel

□ Renseignements pour les prochaines dates : 01 43 41 26 92.



De quoi devenir amok

Librairie Amok, librairie d'ancien, au 107 rue Lamarck. Un couple dans la soixantaine entre. Elle a vu en vitrine un abécédaire du dessinateur Job de 1920 magnifiquement relié, en parfait état, une pièce de musée. Le marchand lui en vante les mérites. Elle est emballée. Elle s'entiche aussi d'un autre livre..., une autre pièce de collection.

La négociation dure une demi-heure, Gilbert baisse ses prix, lui fait un beau paquet. Au moment de signer son chèque, elle se rend compte brusquement que ça fait beaucoup. Dans sa petite tête, elle pensait que cela tournait autour de mille francs. Son compagnon est tout aussi incapable de convertir les euros en francs ou l'inverse parce que son instituteur

était "littéraire". Quand ils sont sortis, le libraire me dit : – Heureusement que tu étais là, sinon j'aurais cru que j'hallucine.

Si vous apprenez que ce marchand de livres anciens est devenu *amok*¹, ne me demandez pas pourquoi.

Paul Desalmand

1. "Amok" : terme originaire de Malaisie se rapportant à un éléphant qui a "pété les plombs". Il s'applique aussi aux personnes pour désigner une brusque folie homicide. Le terme est évoqué dans *Malaisie* d'Henri Fauconnier, roman qui obtint le prix Goncourt en 1930.

18^e

CULTURE

Le "parquet de bal" du 18^e est installé à La Chapelle, rue du Département

Un "parquet de bal", c'est une de ces baraques en bois qu'on trouvait naguère dans les villages, salle de bal et de spectacles. Pour le quartier, ce sera un équipement culturel très utile.

Florence Delahaye



Imaginez une grande baraque tout en bois, avec à l'intérieur une douce lumière orangée, une chaleur enveloppante dès l'entrée, vous êtes dans la nouvelle salle de spectacle située au 20, rue du Département. Ce petit coin de l'arrondissement, pauvre en équipements culturels, méritait bien un peu d'animation.

C'est le défi qu'a entrepris de relever la mairie du 18^e. Danielle Fournier, maire adjointe à la culture, est à l'initiative du projet. Après avoir envisagé d'installer un chapiteau permanent dans cette cour un peu isolée, c'est finalement l'idée d'implanter un *parquet de bal* qui a été retenue. Un *parquet de bal* comme dans les campagnes autrefois, un de ces lieux conviviaux où se retrouvaient les villageois certains dimanches pour danser aux sons des flons-flons. Un des avantages des *parquets de bal*, c'est qu'il s'agit de structures démontables qu'on peut, de temps en temps, déplacer.

Faire la fête, soit ! Encore fallait-il dénicher l'objet convoité. Dans une petite localité des Vosges, un monsieur cherchait acquéreur pour son *parquet*, qui datait de 1972. Son père en était précédemment l'heureux propriétaire. Malgré l'attachement à cette baraque – qui représentait un pan de l'histoire familiale – le monsieur fit affaire avec

L'intérieur du bâtiment : vaste, baigné d'une douce lumière orangée...

la Ville de Paris. Et c'est ainsi que le *parquet de bal* tomba dans l'escarcelle de la capitale. Pour être tout à fait exact, un second *parquet*, plus petit, accompagne le premier. Il est également attribué à la mairie du 18^e.

150 à 200 spectateurs

La gestion de l'équipement est confiée à François Grosjean, directeur d'une association théâtrale, *Les métamorphoses singulières*. D'ailleurs, François est un peu familiarisé avec ce type de structure, qui le replonge dans son enfance. Il se remémore son grand-père qu'il accompagnait chaque année au grand bal populaire du 14 juillet : pour la fête nationale, les habitants de la petite bourgade de Breuches, en Haute-Saône, guinchaient... dans un *parquet de bal*.

Les derniers aménagements viennent d'être achevés. Une loge de 40 m² attend les comédiens. Mi-janvier, les gradins ont été livrés. Ils permettront d'asseoir 150 à 200 spectateurs, selon que la scène est disposée de façon frontale ou semi-frontale. La salle est configurable en fonction des impératifs du spectacle. Le bureau de l'administration siègera dans une roulotte stationnée dans la cour.

Un lieu de diffusion multiculturel

Le Grand Parquet ouvre ses portes au public le 3 février avec un conte brésilien, *Oyé Luna* (voir encadré). Jusqu'au 18 février, le spectacle se jouera quasiment à guichets fermés. Des groupes scolaires ont déjà réservé : 1 200 élèves sont attendus. Un partenariat s'est instauré avec des écoles du quartier.

L'inauguration de la salle pour tout public se fera le 11 mars, avec ce même spectacle, qui s'adresse tout autant aux adultes. C'est une fable poétique mais aussi un plaidoyer pour la protection de la nature, propre à séduire les plus grands.

En mai, la direction prévoit d'organiser un festival autour du conte avec, entre autres, Henri Gougaud, un conteur français. Une artiste indienne présentera un spectacle de marionnettes. Pour être en adéquation avec la communauté tamoule environnante, une soirée *Bollywood*¹ est à l'étude. Fellag doit lui aussi fouler le plancher du Grand Parquet.

Cet été, pour rester dans la tradition du lieu, on y donnera probablement des bals. Sous réserve, est annoncé un "bal d'amour" : des témoignages de personnes qui se sont rencontrées au cours d'un bal. Ces fragments de vie seront rejoués par des comédiens qui inviteront le public à participer.

En attendant les beaux jours, rendez-vous le 11 mars pour entrer dans l'univers poétique d'*Oyé Luna* et vibrer au son de la voix langoureuse de la chanteuse capverdiennne Mariana Ramos.

Patricia Cherqui

1. *Bollywood* est la contraction de *Bombay* et *Hollywood*. Les studios cinématographiques de Bombay sont réputés pour être extrêmement productifs. D'ailleurs, l'Inde se classe parmi les premiers producteurs de films au monde.

Rue Lepic, des lectures de grandes œuvres

Le premier mercredi du mois, c'est le jour où à midi on entend les sirènes. C'est aussi, désormais et pour onze mois, le jour où à Montmartre on pourra suivre une des onze lectures qui nous permettront de découvrir de grandes œuvres de la littérature contemporaine. Ça se passera au restaurant-cave à jazz *Autour de minuit et midi*, 11 rue Lepic. Première rencontre mercredi 2 février à 20 h autour des œuvres de Peter Stamm *Le baiser* et *Verglas* (éditions Bourgois), lues par Laure Sirieix et Fabien Behar, en présence de l'auteur. Durée totale environ 60 minutes.

Mercredi 2 mars 20 h, *La vie est un caravansérail* d'Emine S. Özdamar. Mercredi 6 avril 20 h, *La passion secrète de Fjordur*, de Jorn Riel.

Ces soirées sont organisées par la librairie *Buchladen* de la rue Burq et l'association *La Liseuse*. ■

Vous voulez nous aider ? Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 20 €

☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18^e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation)

☐ Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 20 €

☐ Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18^e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Abonnement à l'étranger : 23 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18^e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

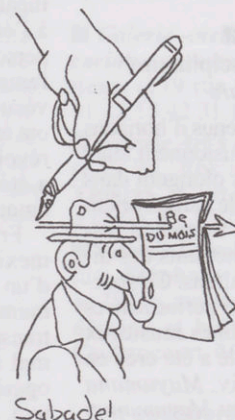
NOM : Prénom :

Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ☐

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



Théâtre, danse

Au Funambule

Miracle en Alabama

de William Gibson

Jusqu'au 26 février

Le film *Miracle en Alabama* n'est plus visible. Trop déclamatoire, trop théâtral. Les comédiens qui ont monté le même sujet au théâtre du Funambule ont heureusement oublié cette version. Sauf, tout de même, le capitaine Keller. On aimerait que sa raideur vienne plus de l'intérieur. D'autant plus que ce théâtre est petit et s'accommode de la nuance.

Les États-Unis sortent d'une période de désunion : nous sommes dans le Sud peu après la Guerre de Sécession. La vie d'une famille traditionnelle est perturbée par la présence d'une fille, Helen, aveugle, muette, sourde et de plus fort agitée. Arrive du Nord une jeune préceptrice qui a connu une situation pas très éloignée de celle d'Helen et dont les méthodes ne sont pas des plus tendres. D'où conflit à la limite de la rupture avec la famille qui l'emploie. Mais elle s'obstine dans cette tentative apparemment folle pour sauver l'humanité dont elle sait la présence dans sa protégée.

La pièce n'est pas adaptée du film, elle est l'œuvre originale de William Gibson d'où le film avait été tiré. Il fallait être gonflé pour se lancer dans l'aventure. La gageure est tenue. Les comédiens sont remarquables, spécialement l'éducatrice qui, sans tirer la couverture à elle, est la personne autour de qui tout gravite. Par elle est atteinte une grande intensité d'émotion. Un petit miracle rue de Saules.

PAAD

□ 53 rue des Saules. 01 42 23 88 83. Du mardi au samedi à 21 h (pile).

Au Trianon

Mayumana

"Show interdisciplinaire"

Jusqu'au 20 mars

Dix artistes venus d'horizons différents fusionnent leurs cultures et nous plongent dans un cocktail fou de danses orientales, capoeira, flamenco jusqu'aux sons pénétrants des digeridoo's australiens. Ce spectacle qui mélange performances artistiques, rythmes musicaux et humour décalé a été créé en 1996 à Tel Aviv. *Mayumana* vient de l'hébreu *Meyumanut*, il signifie "habileté".

P.Ch.

□ 80 bd de Rochechouart. 01 53 41 02 40. Du mar. au sam. 20 h 15, + sam. et dim. 15 h.

Théâtre Michel-Galabru

L'autre ou Le Jardin oublié

• Une pièce d'Élie Pressmann. Jusqu'au 26 mars. Jeudis, vendredis, samedis 20 h.

Faire jouer à six comédiens adultes les rôles de six enfants, c'est une recette plutôt risquée. Il faut doser la stylisation avec la plus fine exactitude. Patrice Paris, metteur en scène, et ses six comédiens y réussissent parfaitement, au point que dans la dernière partie de la pièce, lorsque les six comédiens redevennent adultes, on se surprend à les trouver un peu ternes – mais c'est la pièce qui veut cela.

Voilà donc trois garçons et deux filles, probablement entre 9 et 12 ans, dans le parc de la maison de famille de l'une des filles, famille plutôt riche – «il n'y a pas de pauvres chez nous», dit-elle. Survient un sixième, l'autre, un troisième garçon, dont on ne sait d'où il vient ni qui il est. L'intrigue est simple, c'est une histoire d'amours enfantines : A aime B, qui aime C, E aime C, qui aime D, et le sixième qui est beau, que les trois filles aiment

mais qui n'aime personne, ou qui les aime tous ce qui revient au même.

L'histoire est simple, mais si l'on écoute bien on distingue, de loin en loin, des indices. Indices de quoi ? Du mystère. Il y a le couteau, les jeux innocents avec le couteau, il y a ces allusions au temps, à l'âge, il y a tout au long de la pièce ces appels des adultes, il y a l'invitation à regarder au loin, par-dessus les arbres, il y a l'autre qui dit qu'il a quatre mille ans, qui dit qu'il est Dieu mais qui joue comme un gosse, comme les autres gosses. Et il y a le meurtre, brusquement, survenu par inadvertance, presque par jeu, le meurtre au cœur du jardin.

Et il y a, dans la dernière partie de la pièce, les cinq enfants du début devenus adultes, avec des soucis d'adultes, qui se rappellent un peu le jardin de l'enfance, qui se rappellent à peine. Où est passé le meurtre, dans quel oubli ?

C'est une pièce qui peut se lire à plusieurs niveaux. Élie

Pressmann, l'auteur, a une longue expérience du théâtre. Il a été l'assistant de Jean Vilar dans la grande aventure du *Théâtre national populaire*, il a travaillé avec Georges Wilson, Roger Planchon, Antoine Bourseiller, Sacha Pitoeff, il a tourné au cinéma avec Yves Robert, Louis Malle, Jacques Deray, à la télévision avec Marcel Bluwal, etc.

Il a publié récemment aux éditions de l'Amandier un texte pour le théâtre intitulé *L'inconnue en rouge et noir*, au centre duquel aussi se trouve le souvenir de l'enfance, mais qui s'achève à Oswiecim, que dans une autre langue on appelait Auschwitz.

N. M.

■ Également au Théâtre Michel-Galabru :

• **Pigeon vole** (comédie), jusqu'au 24 février, jeu. 21 h 30.

• **L'Orphéon** (musique et gags), lun. 20 h 30. • **Skalp** (one man show). • Voir aussi, page 23, rubrique Chansons.

□ 4 rue de l'Armée d'Orient. 01 42 23 15 85.



**Lavoir moderne parisien
Frida Kahlo**

et Corpus Tina.M

de Véronique Dahuron

Du 8 au 26 février

Ces deux spectacles de la compagnie *Panta Théâtre* se jouent en même temps au LMP, l'un dans la salle de théâtre, l'autre dans la galerie à l'étage. Ils concernent deux personnages historiques, deux femmes, deux artistes qui ont vécu toutes deux au Mexique, ont été mêlées aux mouvements révolutionnaires, et dont la vie a été marquée par la passion amoureuse et la souffrance.

Frida Kahlo (1907-1953) : mexicaine, victime à 18 ans d'un accident de la circulation, membres brisés, bas-ventre transpercé par une barre de fer, mal soignée, restée boiteuse, opérée du pied onze ans plus tard, sabotée par un chirurgien incapable, opérée de la colonne vertébrale encore dix ans après, vivant dans de constantes douleurs physiques, cependant fem-



À gauche : Frida Kahlo, autoportrait. Ci-dessus : Tina Modotti peinte dans une fresque de Diego Rivera.

me superbe, peintre d'une imagination prodigieuse, proche du surréalisme.

Elle a vécu avec le grand peintre muraliste Diego Rivera une passion folle et mouvementée. Passion aussi pour la révolution sous diverses formes, mouvements sociaux, trotskisme, communisme stalinien...

Tina Modotti : née en Italie en 1896, fille d'un ouvrier qui émigre aux États-Unis. Très belle, elle fait du théâtre, puis à Hollywood joue dans plusieurs films. En 1922 elle arrive au Mexique, accompagnant son amant, le célèbre photographe Edward Weston. Elle-même photographe, elle est un des grands noms de l'histoire de la photo bien qu'elle n'ait pratiqué cet art que pendant sept ans, de 1923 à 1930.

À Mexico elle se prend de passion pour la révolution. Après le retour de Weston aux USA, elle a une brève liaison avec Diego Rivera, une plus longue avec un autre peintre muraliste, Xavier Guerrero,

puis une histoire d'amour passionnée pour le révolutionnaire cubain Julio Antonio Mella qui un jour de 1929 est assassiné dans la rue à côté d'elle.

En 1930 elle quitte le Mexique, abandonne la photographie et se consacre corps et âme à l'action politique, travaillant avec l'agent du Komintern Vittorio Vidali à organiser le Secours rouge international, participant à la guerre d'Espagne, vivant comme un drame le pacte germano-soviétique en 1939. Elle meurt en 1942 au Mexique où elle revenait clandestinement.

La pièce sur Frida Kahlo est montée principalement à partir d'extraits de son *Journal*, document superbe et bouleversant. *Corpus Tina.M* est un spectacle multimédia, recherche d'une forme scénique inédite, utilisant les photos de Tina Modotti, entre autres ses portraits de Mella, vivant puis mort.

□ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14. *Frida Kahlo* se joue les mar., merc., jeu. à 19 h 15.

Au Ciné 13 Théâtre

Givré !

de et avec Philippe Lelièvre

Une compagnie théâtrale entreprend de monter un minable vaudeville. Le metteur en scène et auteur de l'œuvre va tenter de dompter la troupe de comédiens complètement déjantés. Un play-boy, une jeune première éthérée, une actri-

ce boîteuse sur le retour, un régisseur buté, un second rôle versé sur la bouteille, voilà les bras-cassés qui se proposent d'interpréter la pièce. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, la vieille comédienne gagne au loto et invite tous ces doux-dingues à un week-end dans le Perche.

Philippe Lelièvre, seul en scène, incarne tous ces personnages hauts en couleur. Avec une vitalité débordante, il virevolte de l'un à l'autre, pour le plaisir des spectateurs hilares. Ce joyeux drille a repris en janvier cette pièce qu'il avait créée en 2004 dans ce joli théâtre-écran niché près du Moulin de la Galette. Un comédien illuminé, qu'on verra bientôt sur les écrans aux côtés du regretté Jacques Villeret.

P.Ch.

□ 1 avenue Junot 01 42 54 15 12. Du merc. au sam. 20 h, dim. 17 h.

■ Également au Ciné 13 Théâtre : 20 h 50, les dim. 20 h 30.

Théâtre de Dix Heures

Johnny Prieur

Jusqu'au 26 mars

Le comédien nous entraîne pour un tour de piste dans l'univers du cirque des années 30. Un spectacle peuplé de personnages étranges où Johnny Prieur est tour à tour un lion qui fait des claquettes, une diva qui boxe, un clown amoureux et l'homme le plus fort du monde. Souvent extravagant, parfois désespéré mais toujours la tête dans les étoiles.

P.Ch.

□ 36, bd de Clichy. 01 46 06 10 17. Du mar. au sam. 22 h.

■ Également au Dix Heures : Sellig dans *Épisode 2*, du mar. au sam. 20 h, jusqu'au 23 avril.

À l'Atalante

Un grain de sable

d'Isabelle Janier

Jusqu'au 14 février

Je suis, sans nuances, allergique aux personnes qui me parlent de leurs maladies. Dans la vie comme en littérature. Alors j'ai souffert en voyant *Grain de sable*, monologue intérieur écrit et joué par Isabelle Janier. Le grain de sable, c'est le mal qui va priver une comédienne de l'usage de ses jambes. Elle mène une vie normale (collège, école de théâtre, accouchement, etc.), et puis le malheur arrive. On l'encourage, on la trouve formidable, on lui promet de garder le contact. Mais, irrémédiablement, malgré cortisone, acupuncture, chimio, neurologue et psychologue, la machine se dégingue. Le malheur sans l'humour est insupportable comme une maladie incurable. Un beau travail, mais pour intellos pas trop déprimés.

PAAD

□ 10 place Charles-Dullin. Tous les soirs 20 h 30, sauf mar. (relâche) et dim. (17 h). Rés. 01 46 06 11 90.

À la Halle Saint-Pierre

■ Expositions :

• La grande exposition **H.R. Giger** prolongée jusqu'au 6 mars.
• Sur les murs de la **galerie** (entrée libre) : Jusqu'au 8 fév., Clau-
die Bastide et Olivier Thiébaut. Du 9 au 22 février, **les poupées**
de cire, de papier mâché et de tissus de **Paul Toupet**, + **Laxans**.

■ Théâtre :

Comment savoir si un orgasme est cancérigène ?
de et par Monica Ledesma. Jusqu'au 28 février.

Assise, ses deux cuisses
gainées de soie noire
grandes ouvertes sur un sexe
bien caché, lui, derrière une
toile épaisse et sombre : sur la
scène, c'est Monica, l'obsé-
dée sexuelle.

Elle raconte - à son psy, on
peut tout dire - ses malheurs
de sexe inassouvi, la brutalité,
la maladresse, la niaiserie

de toutes ces verges qui l'ont
pénétérée, ses orgasmes rêvés :
vingt-trois avec Che Guevara.
Elle règle ses comptes avec
les psy, le père, la mère, la
société. Derrière l'humour on
devine beaucoup de souffrance
malgré le happy end. Un
one woman show courageux.
(Lundi 20 h, dimanche 15 h,
sauf le 13 février.) **R.P.**

■ Danse :

• **Ophélie, rue du sable** (4 février 20 h 30)

Vidéo, danse, musique...
Ce spectacle inspiré de
Shakespeare et de la poétesse
finlandaise Eeva Liisa Man-
ner, suit Ophélie dans un
hypothétique réveil. Le *sable*
du titre, emprunté aussi à Eeva
-Liisa Manner, est le fond de
l'abandon. Ophélie réagit,
entend une musique, perçoit
une issue. Confrontation de
deux solitudes, incarnées par
la danseuse et le musicien

(guitare électrique), avec le
récitant et la récitante en arri-
ère-plan. Danse et musique
s'accompagnent, se séparent,
se croisent...

Ce spectacle est le résultat
d'un travail de réflexion et
d'expérimentation sur plus de
trois ans. Une association en
est née, qui compte bien
mener d'autres aventures du
même type : *Donner lieu*, 42
rue Eugène Carrière, 75018.

• **Les Transe-Mutants** présentent leur spectacle déambula-
toire dans l'exposition Giger, 1er fév., 15 fév., 1er mars à 20 h.

■ Littérature :

• **Jean L'Anselme** : "*Les poèmes cons*, manifeste suivi
d'exemples et autres ris de mots", lecture par Denis Parmain
en présence de l'auteur, dimanche 13 fév., 16 h à l'auditorium.

■ Musique :

• Jeudi 3 février, "*Les trois basses*". Ce trio se veut amusant
tout en présentant un programme musical sérieux : Verdi,
Mozart. • Jeudi 10 fév., **Gérard Poulet**, violon, Denis Pascal,
piano, et le Quatuor Benhaïm : programme Ernest Chausson.

■ Les ateliers

• **L'atelier couture de Marylin Houel** (atelier enfants, par
groupes de cinq, deux mercredis par mois de 13 h à 16 h. Autres
horaires prévus. Renseignements et inscriptions : 06 84 15 62 26.
• **Les ateliers pour enfants** autour des expositions et de la col-
lection d'art naïf : se renseigner.

□ 2 rue Ronsard. Rés. 01 42 58 72 89.

Et aussi

■ **Aux Abbesses** : • Jusqu'au
12 fév., **Dans la solitude des
champs de coton**, de Koltès
(voir notre dernier numéro). •
Du 15 au 19, **Hervé Robbe**,
danse. • Du 22 au 27, **les Bal-
lets C. de la B.**

■ **À l'Alambic** : • **Le cirque
intérieur de Tankrède**, spec-
tacle tragi-comique de et avec
Franck Loret, sam. à 18 h. • **Le
strip-tease de Barbara**, par
Thierry Fontez, ven. et sam. à
20 h 30. • **Les trentenaires
révolutionnaires**, dim. 27 à
18 h. (12 rue Neuve-de-la-
Chardonnière. 01 42 23 07 66.)

■ **À l'Atelier** : **L'île des
esclaves**, de Marivaux.

■ **À l'Atelier-théâtre de Mont-
martre** : **Un détenu à Ausch-
witz**, d'Alain Bosquet, jusqu'au
20 fév., ven. et sam. 20 h 30,

dim. 14 h 30. (7 rue Coustou.
01 46 06 53 20.)

■ **À la Cigale** : Prolongation
de **Gumbots**.

■ **À l'Élysée-Montmartre** : Les
lundis 14 et 28 fév., **match
d'improvisation théâtrale**.

■ **Au Pixel Théâtre** : • **Autop-
sie des Soupçons**, d'Eve-Marie
Bouché, jusqu'au 5 fév., mer.
et sam. 21 h. • **Les Femmes
savantes**, de Molière, du 9 au
20 fév., mer. et sam. 21 h, dim.
17 h. (18 rue Championnet.
01 42 54 00 92.)

■ **Au Sudden Théâtre** : • **Petits
bonheurs parmi les moins
tristes**, jusqu'au 18 fév., jeu. et
ven. 21 h (voir notre dernier
numéro). • **Les feux de la gloi-
re**, jusqu'au 20 fév., mar.,
merc., sam. 21 h, dim. 16 h 30.
• **L'improptu de Versailles**,
de Molière, jusqu'au 17 fév.,

Galerie La Rotonde James King et la rue parisienne

• Du 1er au 25 février. 28 rue Eugène Carrière.
01 42 23 83 10.
(Du mar. au sam. de 15 h à 19 h 30.)

L'Américain James King, qui vit à Paris
depuis dix-sept ans, a été l'assistant entre
autres du sculpteur anglais Raymond Mason,
et cela a une importance évidente dans ses pein-
tures et ses gravures : comme Mason, James
King trouve son inspiration dans le Paris
d'aujourd'hui, les rues, le métro, les cafés, les
marchés, où il s'immerge, carnet de croquis en
main, pour en ramener des personnages légè-
rement caricaturés, très typés, très colorés, avec
un goût particulier pour les foules.

Graveur, il utilise le procédé de la xylogra-
vure mais remplace le bois par du linoléum,
plus souple, plus facile à travailler, avec le
même rendu. On trouve aussi dans ce travail
l'influence des "expressionnistes allemands",
Masereel, Götz, mais sans leur pessimisme et
leur agressivité politique. James King met en
œuvre un humanisme du "trivial", dont il don-
ne une représentation sans complaisance mais
finalement chaleureuse et poétique. **N. M.**



lun. 21 h, mar. et jeu. 15 h.
14 bis rue Ste-Isaure.
01 42 62 35 00.

■ **Au Théâtre Ouvert** : • **H.H.**,
de et par Jean-Claude Grum-
berg, le 1er fév. 19h et du 2 au
4 à 20 h 30. • **Combats de pos-
sédés**, de Laurent Gaudé, lu par
Robin Renucci et Jimmy Chi-
solm, lun. 14 à 19 h. (4 bis cité
Véron. 01 42 62 59 49.)

■ **Au Tremplin** : • **Leçon n° 1,
s'émanciper** (comédie musi-
cale), jusqu'au 28 fév., lun.
20 h 30. • **La Pierrette de
Pompignac**, one-woman-show
d'Annette Marchandou, jus-
qu'au 26 fév., jeu., ven., sam.
20 h 30. (39 rue des Trois-
Frères. 01 42 54 91 00.)

Musiques

MUSIQUE CLASSIQUE

■ **Église St-Jean-de-Mont-
martre** (place des Abbesses) :
Dim. 6 fév., la **Lyre de Mont-
martre** et l'**Écho philharmoni-
que** de Paris donnent des
œuvres de Haydn, Hassler, Fauré,
Franck. Entrée libre.

■ **Église Ste-Geneviève-des-
Grandes-Carrières** (174 rue
Championnet) : Dim. 13 fév.,
la **Lyre de Montmartre** joue
Hassler, Encina, Fauré, Franck,
Mozart, Schubert. Entrée libre.

■ **À la Maison verte** : Dim. 13
fév., **Gérard Poulet** (violon) et
ses élèves interprètent J.S.
Bach, Ysaye, Beethoven.

CHANSON, VARIÉTÉS

■ **Théâtre Michel-Galabru** : •
Le **Grand Klezmer**, concert
les sam. 18 h jusqu'au 26 mars.
• **Unis vers Brassens**, ven. et
sam. 21 h 30 jusqu'au 2 avril.

■ Le groupe **Improbable**,
chansons françaises à tendance
surréaliste, sera aux **Trois
Frères**, 14 rue Léon, jeudi 17
fév. 20 h 30.

Expositions

Au Studio 28

Sur les traces de...
Photos de Sophie Blondy
Du 10 février au 10 mars

Au Cours Florient, Sophie
Blondy initie les apprentis
comédiens aux exigences par-
ticulières du cinéma. Avec elle,
les élèves ont exploré des films
de grands réalisateurs, plongé
dans l'univers de Truffaut,
Godard, Bresson, Jean Eus-
tache, etc., essayé de recréer
l'atmosphère particulière de
chacun, l'ambiance de l'épo-
que, sans imiter les acteurs de
leurs films, mais en essayant
d'en restituer le projet.

Sophie Blondy les a filmés,
et de ces films elle a tiré les
photogrammes qu'elle expose
au cinéma Studio 28. Cela don-
ne de très belles images.

□ 10 rue Tholozé.

Centre d'animation Binet

Made in 18e

par l'Interloque

Du 2 au 26 février

Nous avons déjà présenté
l'association **L'Interloque**,
installée naguère dans une bou-
tique de la rue Ramey, mainte-
nant rue Tourlaque, et qui réa-
lise, avec une verve et une
imagination réjouissantes, tou-
tes sortes d'œuvres à partir de
matériaux de récupération les
plus divers. De quoi donner des
idées aux jeunes comme aux
vieux.

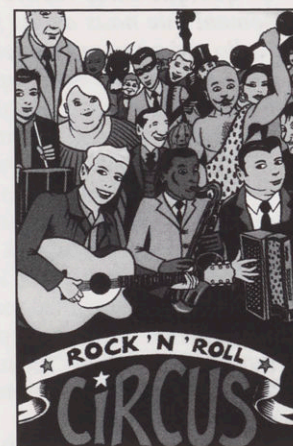
□ 66 rue René-Binet.
01 42 55 69 74.

Et aussi

■ **À Cargo 21**, vente-rencontre
de **photographes**. une quinzai-
ne de photographes du quartier
présentent leur travail les 18, 19
et 20 février. (21 rue Cavé.
01 42 23 56 56.)



Photo de Sophie Blondy
(Sur les traces de, Studio 28)



Thierry Guitard
(Galerie Art's Factory)

■ **Galerie-atelier Ponce Bos-
carino** : œuvres du maître des
lieux. (119 rue Championnet.
01 42 55 42 31.)

■ **Galerie Art's Factory** : Du 6
au 25 fév., **Rok'n'roll circus**, de
Thierry Guitard. (48 rue
d'Orsel. 01 55 28 13 50.)

■ **Galerie Exhal Art** : • 2 au 12
fév., **Stéphane Beau**. • Du 13
au 28 fév., **peintres naïfs domi-
nicains et haïtiens**. (19 rue
Caulaincourt. 06 98 30 89 18.)

Ont collaboré à ces deux
pages : Patricia Cherqui,
Cendrine Chevrier, Paul-
André-Auguste Desalmand,
Noël Monier, Rose Pynson.

Pour Fernand Batsimba, créateur des Négropolitains, "le métissage c'est l'avenir". Et la Goutte d'Or avec son côté cosmopolite qui lui rappelle Istamboul, un bonheur.

Boris, Bobby, Brassens et les Négropolitains

Ferdinand Batsimba est le créateur des *Négropolitains*, une compagnie de chanteurs, comédiens, musiciens (hommes et femmes, noirs et blancs) qui revisitent quelques grands classiques de la chanson, Bobby Lapointe, Georges Brassens et Boris Vian, à leur façon drolatique, pétillante et totalement décalée, y ajoutant un zeste de piment bien africain. Il se raconte à travers son histoire d'amour avec le 18e.

D'origine congolaise mais vivant depuis des années entre Paris et Istanbul, il est lui-même un "négropolitain". Les négropolitains, ce sont, comme ils s'appellent eux-mêmes, ces noirs antillais ou africains, vivant dans une métropole française, élevés dans la culture et les usages français - et tenants d'une culture métisse.

À l'ouverture de l'Olympic-café

«*Mon histoire avec le 18e remonte à 2000 quand nous avons joué Bobby Lapointe rue Léon, à l'Olympic-café qui venait d'ouvrir ; nous étions les premiers à jouer, nous avons en quelque sorte essuyé les plâtres. Heureusement que nous avons fait des émissions de radio qui nous ont ramené des gens. Ensuite, on a transporté notre spectacle un peu plus bas dans la rue, au Lavoir moderne parisien*», raconte Ferdinand Batsimba.

C'est ainsi que les habitués du théâtre du LMP et de l'Olympic ont découvert la façon savoureuse dont les *Négropolitains*, qui étaient deux au début, interprétaient à leur manière les jeux de Bobby Lapointe avec la langue française.

Ferdinand Batsimba explique qu'il avait à la fois envie d'amener un public traditionnel, et même des gens des "beaux quartiers", jusqu'à Château-Rouge, et d'inciter les Africains à venir enfin au théâtre.

En février et mars 2003, les *Négropolitains* sont revenus au *Lavoir Moderne Parisien*, pour y chanter et jouer Brassens, et cette fois avec des musiciens et des danseuses. Ça a très bien marché. Du coup, ils ont remis ça au printemps 2004, avec en alternance un spectacle Brassens, un spectacle Bobby Lapointe et un nouveau spectacle sur les chansons de Boris Vian.

Brassens et Boris Vian ont d'ailleurs tous deux quelque chose à voir avec le 18e : Brassens y a fait ses débuts (chez Patachou puis aux Trois Baudets) et Vian y a habité.

La France du petit écran

Ils souhaiteraient jouer bientôt à nouveau dans le quartier. En effet, précise Ferdinand, «*cela correspond avec ce que j'ai envie de faire avec la compagnie. L'idée, c'est de faire quelque chose de métissé. Le métissage, c'est la Goutte d'Or aujourd'hui, et c'est l'avenir.*»



Fouad Houiche

La façon dont Bobby Lapointe joue avec les mots du français : une découverte.

Il évoque une situation paradoxale en France : «*Si on regarde la télé, là c'est Blanche-Neige ! Très peu d'étrangers, et même très peu de Français à la peau un peu foncée y sont invités ou y travaillent. La France des petits écrans n'est pas représentative de la population. Par ailleurs, ce qui est étonnant, c'est qu'il y a des Africains qui me demandent pourquoi il y a des Blancs dans mon spectacle. De ce côté-là aussi, les différentes communautés ne se mélangent pas. Les Africains par exemple sont très communautaires dans leur milieu. Moi, je vis avec plein de gens différents ; je n'ai pas ce désir de m'enfermer dans ma communauté.*»

Stambouliote à temps partiel

Il exprime son admiration pour Hervé Breuil, le directeur du LMP et de l'Olympic, qui a réussi à amener la culture dans ce quartier, dans cette rue Léon. «*C'est un exploit*», dit-il, ajoutant que pour lui, le théâtre ne doit pas être réservé aux gens "friqués", ce qui suppose d'être très vigilant sur les prix d'entrée.

Il aime savoir que le LMP a une histoire : «*Un ancien lavoir datant de l'époque de Zola. C'est important de jouer dans des lieux imprégnés d'une histoire*», dit-il.

«*La Goutte d'Or, cela a un côté très oriental ; ça grouille ! Cela me rappelle des quartiers d'Istanbul. Je suis encore "stambouliote" à temps partiel*, dit-il avec son superbe rire. J'y habite un quartier où les Arméniens et les Juifs se sont installés. C'est un quartier cosmopolite avec des cafés sympas. Rien que la manière de servir le café ou le thé, c'est un art de vivre. Les

gens parlent vite avec vous et je retrouve un peu cela dans quelques endroits de la Goutte d'Or.»

Pour lui, la Goutte d'Or, c'est la rue Léon, la rue Doudeauville, c'est aussi le marché africain. «*Je m'y balade rien que pour sentir les odeurs. Quand je joue dans le 18e, j'ai l'impression d'être à la maison. Avant de jouer, je me balade pour prendre la température. J'ai l'impression d'être dans un quartier de Brazzaville ; ils vendent des aliments africains que l'on ne peut trouver qu'ici*, dit-il. J'aimerais habiter ce quartier ; j'ai d'ailleurs failli habiter rue Léon.»

Dans le quartier, il a animé des ateliers d'approche du théâtre avec des enfants dans

une école primaire. Quand il y a eu le problème des sans-papiers à l'église Saint-Bernard, les *Négropolitains* ont joué mais aussi participé à pas mal de manifs et réunions. Avec Hervé Breuil, ils ont également fait de la musique ensemble pour le carnaval du 18e.

«*Et aujourd'hui je suis content car vous me faites découvrir cet endroit, le musée d'art naïf de la Halle Saint-Pierre. Cela me plaît, cet endroit spacieux qui est à la fois un musée, une librairie et un café.*»

Bobby Lapointe, le roi du calembour

Pourquoi avoir choisi ces auteurs-compositeurs ? «*Je suis de culture bantou (Afrique centrale, animiste catholique). À 15 ans, j'ai découvert Bobby Lapointe au centre culturel français de Brazzaville et je suis tombé amoureux de sa langue. Il y avait un club de lecteurs à Brazzaville et un Français, projectionniste dans cet endroit, m'a proposé un soir de voir le film Tirez sur le pianiste. Je lui ai demandé qui était ce type extraordinaire qui sautillait et chantait. Il m'a répondu : "Tu ne connais pas Bobby Lapointe ?" Alors il m'a offert des compils qu'il a commandées.*

«*Pour moi, Bobby Lapointe, c'est le roi des calembours ; je me marre toujours quand je relis ses textes. Quant à Brassens, tu sais que quand tu chantes, si tu rates un mot, tu vas droit au mur ; de plus, il a raconté plein de choses sur l'amour. Enfin, Vian, c'est son côté anti-conformiste qui me plaît. Quand je lis du Vian, j'ai l'impression que cela parle des problèmes que l'on vit aujourd'hui, guerre, intolérance...*»

Virginie Chardin

«Si on regarde la télé, là c'est Blanche-Neige ! Très peu d'étrangers, et même très peu de Français à la peau un peu foncée y sont invités ou y travaillent.»